

VENDÉE



LA ROCHE-SUR-YON



AMICALE PHILATÉLIQUE YONNAISE

BULLETIN PÉRIODIQUE DE LIAISON
PHILATÉLIE - HISTOIRE POSTALE



La première réunion de l'Amicale s'est tenue à l'Hôtel du Lion d'Or

MARS 1993 N° 58

AMICALE PHILATÉLIQUE YONNAISE

Siège social : 6, IMPASSE GÉRICAUT - 85000 LA ROCHE-SUR-YON

CE QU'ELLE EST :

Fondée en 1943, l'AMICALE PHILATÉLIQUE YONNAISE, fédérée sous le numéro 234 - XV, compte 100 adhérents et 25 jeunes.

Monsieur Y. PAUVERT occupe la charge de Président.

- Une bibliothèque.
- Du matériel à prix réduit.
- ...Des informations en tous genres.

o O o

CE QU'ELLE OFFRE :

- Des réunions mensuelles.
- Le service de la revue fédérale « PHILATÉLIE FRANÇAISE », gratuitement et à domicile.
- Un service d'échanges au moyen de circulations à domicile.
- Un service de nouveautés France et Monaco (tous les deux absolument gratuits).
- Un BULLETIN PÉRIODIQUE, dont vous avez un exemplaire sous les yeux.

MONTANT DE LA COTISATION ANNUELLE

170 F. - C.C.P. 2898.26 M NANTES

LES RÉUNIONS

Les adultes se réunissent une fois par mois, en principe le 1^{er} Jeudi du mois, à 20 h 30, à la Cité Bretagne, boulevard des Etats-Unis.

Les jeunes se réunissent également à la Cité Bretagne, le Dimanche, à 10 h 30.

RÉUNIONS MENSUELLES

Cité de Bretagne - LA ROCHE-SUR-YON
(angle de la rue de Bretagne et du boulevard des Etats-Unis)

ADULTES (à 20 h 30)

Jeudi	7	JANVIER
Jeudi	4	FÉVRIER
Jeudi	4	MARS
Jeudi	1 ^{er}	AVRIL
Jeudi	6	MAI
Jeudi 3 et Jeudi 24		JUIN
Jeudi	9	SEPTEMBRE
Jeudi	7	OCTOBRE
Jeudi	4	NOVEMBRE
Dimanche (9 h)	12	DÉCEMBRE

(Assemblée Générale)

JEUNES (à 10 h 30)

Dimanches	10 et 24	JANVIER
Dimanches	7 et 21	FÉVRIER
Dimanches	7 et 21	MARS
Dimanches	4 et 18	AVRIL
Dimanches	9 et 23	MAI
Dimanches	6 et 20	JUIN
Dimanches	12 et 26	SEPTEMBRE
Dimanches	10 et 24	OCTOBRE
Dimanches	7 et 21	NOVEMBRE
Dimanches	5 et 19	DÉCEMBRE

DATES DES PRINCIPALES MANIFESTATIONS DE 1993 (en rapport avec les activités de l'A.P.Y.)

23 et 24 Janvier :	11 ^e Salon des Collectionneurs, à La Roche-sur-Yon
6 et 7 Mars :	Journée du Timbre, aux Sables-d'Olonne
29-31 Mai :	Congrès et Exposition Nationale, Lille
23 et 24 Octobre :	Congrès et Exposition G.P.C.O., à Fontenay-le-Comte

BULLETIN DE L'AMICALE PHILATELIQUE YONNAISE

SOMMAIRE

N° 58

MARS 1993

1	Le Mot du Président	Y. PAUVERT
2	L'espoir fait vivre	d°
3-5	Comment collectionner les timbres-Poste	M. BONNET
6	Un complément d'information	Y. PAUVERT
7-8	Le Préfet et la franchise postale	M. BONNET
9-10	Tribune libre	C.D.
11-12	La Poste en Vendée	Y. PAUVERT
13-15	Les machines à affranchir	G. DELMARRE
16	La taxe des lettres	M. BONNET
17-18	A l'Expo. interrégionale de LAVAL	E. CHASSERIEAU
19-20	Le 11ème Salon des Collectionneurs	Y. PAUVERT
21-22	Le saviez-vous ?	d°
23-30	Les Bureaux français à l'étranger	d°
31-32	C'était au début du siècle...	d°
33-34	La Moulinette	d°
35-36	L'Assemblée Générale de 1992	d°
37-40	Le 8ème Bataillon de Chasseurs à Pied à LUGON	A. GABORIEAU
41	Les Potins de l'Amicale	Y. PAUVERT

Directeur de la publication : Y. PAUVERT

Impression des textes : Imprimerie municipale

Impression des pages publicitaires :

Imprimerie JAUFFRIT, le POIRE-sur-VIE

Reproduction même partielle des articles de ce bulletin
strictement interdite - Dépôt légal n:1169-1199

LE MOT DU PRESIDENT

Je ne vais pas encore vous entretenir du dernier Salon, ça ne tourne pas à l'obsession, mais plutôt des constatations qu'on peut en tirer sur le plan humain ...et psychologique.

Un article vous en donne un compte-rendu semi-matériel dans ce bulletin. Nous ne pouvons nous plaindre du résultat obtenu, malgré une faible baisse du nombre de visiteurs par rapport à 1992.

Ce n'est pas faire de la politique -nos élus, ou non, sont unanimes sur ce point- que de constater une diminution du pouvoir d'achat des citoyens et, par voie de conséquence, de celui des collectionneurs.

Alors, que se passe-t-il dans de nombreux salons depuis quelques mois ? La clientèle potentielle est en régression, les collectionneurs, et les autres, ayant actuellement pour seul souci, outre de conserver leur emploi, celui de protéger ses vacances annuelles et familiales d'une part, et de ne pas se priver de véhicule automobile, d'autre part, l'un allant souvent avec l'autre.

Par ailleurs, nous constatons une multiplicité de brocantes, bourses ou salons tout-à-fait aberrante. Je me suis laissé dire par des négociants que des chômeurs louaient des salles aux municipalités, associations ou organismes divers. Ils tentent ensuite d'y sous-louer des emplacements aux commerçants contactés par eux, escomptent une plus ou moins importante participation de ces derniers, le montant des recettes ainsi encaissées devant être, très théoriquement, supérieur au prix de revient de la manifestation organisée.

Mais ça ne marche pas toujours, d'où le nombre croissant de salons annulés à la dernière minute, "le combat cessant faute de combattants" !

Ces manifestations ont été antérieurement annoncées à grand renfort de publicité dans les revues spécialisées auxquelles nous ne sommes pas forcément abonnés. Bien peu apprennent par le "bouche à oreilles" que ces bourses ou brocantes ont été annulées, d'où des déplacements de collectionneurs, parfois lointains, pour trouver porte close !

Le remède ne nous appartient pas, mais "tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se casse"....

Yves Pauvert

Les personnes non adhérentes, intéressées par notre bulletin, peuvent le recevoir à domicile moyennant une participation de 100,00 frs pour 1993 (décision du Conseil d'Administration du 16-11-1992)

MONNAIES - MÉDAILLES 17
ORDRES & DECORATIONS CIVILS ET MILITAIRES

A C H A T

V E N T E



DISTRIBUTEUR AGREE DE L'ADMINISTRATION DES MONNAIES ET
MÉDAILLES

20 RUE GARGOULLEAU
17000 LA ROCHELLE

TEL. 46 41 40 01



AMICALE PHILATÉLIQUE YONNAISE

A.P.Y. *visitez-vous...*

attendez-vous, faites de la vraie philatélie...

à LA ROCHE-SUR-YON



POISSONNERIE

"chez ANDRE"

26, rue Foch

LA ROCHE-SUR-YON

Tél : 51.37.11.14

Arrivage journalier

des SABLES d'OLONNE

AUX HALLES : mardi, mercredi, samedi.

NOUVEAU MAGASIN EN VENDEE

HARPHIL

TIMBRES - MONNAIES

CARTES POSTALES - MATERIEL



*Remise de 10 à 20%
aux membres de clubs*

51, rue du Maréchal Joffre (route de Bordeaux)
85000 La Roche sur Yon

Tél. 51.46.13.99

Pour bien monter

votre collection



JAPY-SOEB
CAILLET-BRIANCEAU

MACHINES ET MOBILIER DE BUREAU
(Service Après-Vente)

1, place du Marché
85000 LA ROCHE-SUR-YON

Tél. 51.37.46.12

Express Service

Jean-Claude VEZIN

118, rue P. Brossolette

LA ROCHE-SUR-YON

Tél. 51.37.01.32

Dépannage GAZ chaudières toutes puissances
Contrat d'entretien individuel ou collectif



Station Technique départementale agréée



leblanc saunierduval

BOUCHERIE



CHEVALINE

TRAITEUR

Daniel RETHORE

Marché des Halles

85000 LA ROCHE-SUR-YON

8, rue de Lorraine

Tél. : 51.37.61.09

FOCH ASSURANCES

ASSURANCES
et
PLACEMENTS

Bureaux à LA ROCHE SUR YON:

20, Rue Foch

Tél: 51.36.24.16

Fax: 51.46.24.37

LE RETRO

SES GALETTES DE BLE NOIR

SES CREPES

SES GLACES MAISON

Place du Marché

La Roche sur Yon TEL. 51.62.18.14

L'ESPOIR FAIT VIVRE !

Comme aurait dit un de nos célèbres comiques français hélàs disparu : "Y'a comme un défaut" !

Quelle ne fut pas notre surprise lorsque nous avons reçu, par la Poste, un "Avis de mise à disposition" nous informant que, sans jamais avoir concouru, nous avons gagné un des nombreux lots énumérés allant du réfrigérateur-congélateur (lot le plus petit) à un chèque de 50.000 frs (lot le plus important). Il suffisait, nous disait-on, d'expédier un chèque de 59,90 frs "pour participation aux frais de port" (sic!), indifféremment pour chacun des lots, et nous n'avions plus qu'à en attendre patiemment la livraison.

DIRECT SHOPPING
Service expédition
Postfach 2107
5110 ALSDORF
Allemagne

K.M.
P.O. Box 1
22000 Praha 120
CZECHOSLOVAKIA

TAXE
PERÇUE

PRAHA
120

BC920206 08774368 002979639
MME PAUVERT MARCELLE
6 IMP GERICAULT
85000 LA ROCHE SUR YON
FRANCE

BO 82

Ce qui paraissait bizarre, c'est que cette lettre, dont l'expéditeur est en Allemagne, a été postée à PRAGUE, avec une "identité" comportant le numéro d'une Boite postale dans cette Ville. Mais vous avez sans doute lu, dans nos revues spécialisées, qu'il est légal d'expédier en France des plis en Port Payé à partir de pays étrangers.

Maintenant, imaginons -mais ce n'est qu'une supposition stupide- qu'on cède à la tentation et que, comme Soeur Anne, on ne voit rien venir. Imaginons aussi que cette entreprise reçoive 10.000 ou 50.000 réponses...et chèques. Que feriez-vous ?

Mais, peut-être qu'un jour, nous recevrons une offre de même nature pour le ... 1 franc vermillon !

Y.P.

COMMENT COLLECTIONNER LES TIMBRES-POSTES

Michel BONNET

Il y a tellement longtemps qu'ils collectionnent les timbres-poste que beaucoup d'amicalistes estiment certainement être des philatélistes compétents et expérimentés. Hélas !

ils ne se rendent pas compte qu'ils vivent dans l'erreur et que la méthode de travail qu'ils utilisent pour pratiquer leur passe-temps favori doit être complètement revue. Heureusement pour eux, à la fin du siècle dernier, la célèbre maison Arthur MAURY n'hésitait pas, dans l'introduction de son "Album Universel de Timbres-poste" à dispenser ses judicieux conseils à ses fidèles clients "hommes de goût qui consacrent leurs loisirs à la philatélie".

Je ne peux résister au plaisir de citer les plus pertinentes de ces recommandations en espérant que nos amis sauront non seulement en apprécier la saveur mais également en tirer le plus grand profit.

La première opération à laquelle doit se livrer le collectionneur est consacrée à la préparation et au nettoyage des timbres-poste.

Après avoir indiqué comment nettoyer les timbres à l'eau, procédé encore utilisé de nos jours, l'auteur précise: "Si les papiers sur lesquels sont collés ces timbres ne sont pas trop épais, il vaudra peut-être mieux les laisser ou tâcher de les enlever avec les doigts par fractions mais il faut, pour ce petit exercice, une certaine habileté que l'on n'acquiert qu'après avoir déchiré pas mal de timbres.

Arthur MAURY traite ensuite du nettoyage des oblitérations:

(Nous ne parlerons des nettoyages et grattages d'oblitérations que pour conseil-)
(ler de s'abstenir de tout essai de ce genre; il est vrai qu'un timbre neuf a sou-)
(vent plus de valeur, produit meilleur effet qu'un exemplaire maculé, mais jus-)
(qu'à ce jour, quoi qu'on ait dit, la chimie n'a pas trouvé le moyen dangereux)
(d'enlever les annulations postales, et non seulement ces annulations ne cèdent)
(jamais complètement sous l'influence des acides, des alcalis, des essences, mais)
(les timbres gardent de leur passage dans les liquides corrosifs, un air pitoyable,)
(s'ils n'y sont complètement détruits ou mis en lambeaux.)

Nous arrivons aux choses sérieuses avec la "réparation des timbres":

(Et maintenant, s'ils ont quelque déchirure, s'ils ont perdu un angle, a-t-on le)
(droit de les raccommoder? Aux gens non prévenus, la question semble bizarre,)
(car chacun est libre de faire ce qu'il veut de son bien et on répare indistinctement)
(tous les objets d'art : on restaure les tableaux, on remarge les gravures,)
(on refait les parties détruites des vieux meubles, des porcelaines, des armes, etc.)
(Mais le philatéliste passionné dénie le droit de réparer les timbres.)
(Nous osons néanmoins vous conseiller, si vous possédez des timbres abîmés de ne)
(pas les mettre tels que dans vos albums, où ils feraient sans doute un trop mau-)
(vais effet. Pour une écornure vous pourrez emprunter le coin d'un timbre commun)
(de même teinte et boucher un trou à l'aide de quelques touches discrètes de)
(couleur.)

Vient ensuite le moment important de la "fixation" des timbres au milieu de la case qui leur est spécialement réservée dans l'album. Pour cela, employons des moyens énergiques et vive la gomme arabique!

(Il ne reste plus maintenant qu'à fixer les timbres sur l'album.)

(Pour cela on emploie généralement la gomme arabique de bonne qualité, dis-)
(soute dans deux fois environ son poids d'eau; il est bon en été, d'y)
(ajouter un peu de salicylate qui retarde la fermentation. Le meilleur)
(flacon pour conserver la gomme liquide est un modèle spécial dont)
(nous reproduisons ici le dessin. Son bouchon, en verre, a la forme)
(d'un chapeau conique et est assez haut pour loger la hampe du)
(pinceau qui se trouve toujours en état de service.)



(Nous conseillons de ne pas coller les timbres en plein, car il arrive)
(souvent que l'on est obligé d'en déplacer quelques-uns, soit par suite)
(d'erreurs de classification, soit pour remplacer des exemplaires défectueux; le)
(meilleur système consiste dans l'emploi de petites charnières en papier gommé)
(qui dispensent, à la rigueur, du pot à gomme. On peut pré-)
(parer soi-même ces petites charnières, en gommant, d'un côté)
(seulement des feuilles minces de papier à lettre blanc, que l'on coupe, lorsqu'elles)
(sont sèches, par bandelettes de 10 millimètres de large; ces bandelettes sont)
(ensuite pliées en deux, dans le sens de la longueur, le côté gommé en dehors,)
(puis on les coupe à la dimension des timbres.)

(Pour s'en servir, on colle une des faces de la charnière sur le bord supérieur)
(du timbre, l'autre face sur la feuille de l'album; le pli se trouvant en bas, la char-)
(nière forme ressort et applique le timbre qui, au contraire, aurait une tendance)
(à se relever si le pli était tourné vers le haut.)

(Exceptionnellement, pour les essais et épreuves de graveurs imprimés sur pa-)
(pier de Chine (lequel absorbe la gomme arabique qui le tache et le rend vitreux),)
(il faut se servir d'une colle légère d'amidon cuit un instant dans l'eau bouillante)
((empois).)



(La manipulation des timbres est chose fort délicate : les doigts peuvent)
(froisser, maculer un exemplaire précieux, beaucoup de collectionneurs font)
(usage de petites pinces de fleuristes, dites *brucelles*, pour présenter, juste au)
(milieu de sa case, le timbre au moment du collage.)

(Ajoutons qu'il faut bien se garder de couper les dentelures, qu'une)
(marge suffisante avantage toujours un timbre, et qu'elle est indispensable)
(aux enveloppes et aux bandes qui, sans elle, perdraient souvent leurs prin-)
(cipaux caractères)

L'auteur termine cet intéressant travail par une conclusion aux envolées presque lyriques où il n'hésite pas à s'accorder un témoignage de satisfaction avant de célébrer les plaisirs et les joies de la Philatélie.

{
)
(Nous croyons avoir répondu à tout ce qui peut embarrasser le commençant :)
) nous nous sommes appliqué à rendre clair, commode et durable l'Album lui-)
(même, mais ce n'est qu'un cadre vide : pour l'animer de ces curieuses vignettes, ()
) aux dessins imprévus, aux couleurs si variées, échantillons artistiques fournis par)
(tous les peuples civilisés, pour trouver, pour posséder tous ces types convoités, le ()
) collectionneur doit s'armer de patience :)
(Patience et longueur de temps ()
) Font plus que force ni que rage.)
{ A lui donc les émotions de la recherche, les joies de la trouvaille et le plaisir ()
tranquille et instructif de la classification.)
()
)

Ah! que nos grand-pères devaient être heureux, le soir à la lumière de leur lampe à gaz (attention, lors des nettoyages de timbres à la benzine) en contemplant leur bel album MAURY, aux cases bien remplies par de beaux timbres bien nettoyés et pourvus de toutes leurs dents, aux vignettes d'entiers postaux qui ont été soigneusement découpées, avec des marges bien larges, le tout collé à perpétuelle demeure, au grand désespoir des générations futures.

Rectificatif.

Dans l'article "Actualisons nos connaissances philatéliques" paru dans le dernier numéro (Décembre 1992, n° 57, page 30) la fin du 2ème alinea a été omise à la dactylographie; la 3ème et la 4ème lignes de l'article doivent être complétées comme suit :

"s'agit d'une lettre du 2ème échelon de poids (entre 20 et 30 g.) expédiée en service économique et affranchie à 3,20 F. au lieu de 3,30 F. tarif en vigueur depuis le 10 août 1992, soit une insuffisance de 10 Cent!"

Hôtel Restaurant* du Centre



36 CHAMBRES ** NN

salles de réunions

séminaires

banquets

PLUS DE 80 PLACES



LE POIRÉ SUR VIE

- J. JAUFFRIT
imprimerie



Tous les Imprimés

- administratifs
- commerciaux
- publicitaires

Impression :

- Typo - Offset
- Quadrichromies

Boulevard des Deux Moulins B.P. 18
Téléphone 51 31 87 15

LE POIRÉ-SUR-VIE



Roger DEBIEN
Antenne-Télévision
SONORISATION

LA ROCHE s/YON Tél. 51.37.29.12

ÉLECTRONIC'
DÉPANNAGE

atelier :

« la gastonnière »

route de la limouzinière

le bourg sous la roche
85000 la roche sur yon

tél. 51 37 29 12

Vins Bières Spiritueux



rivière

74, route d'Aizenay B.P. 147

85004 LA ROCHE S YON Tél. 51.37.00.80

C U I S I N E S

André Gilbert

BULTHAUP - A.B.C.
1 rue Malesherbes
85000 LA ROCHE-SUR-YON
Tél. 51 36 17 36

Ouvert du mardi au samedi de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 19 h
Samedi fermeture à 18 h.

fabrique librement cuisines

MAISONS INDIVIDUELLES

**JC GUICHETEAU
CONSTRUCTIONS**



JC GUICHETEAU
CONSTRUCTIONS

6, place de la Vendée - LA ROCHE SUR YON - 51 36 34 56
VENEZ VISITER NOTRE PAVILLON TEMOIN
33 bis, rue du Perthuis Breton
LA TRANCHE SUR MER - 51 27 48 48

**TAILLANDIERS
PHILATELIE**

65, rue de la Roquette 75011 PARIS TEL. 47.00.97.71
(métro BASTILLE ou VOLTAIRE)

ACHAT - VENTE

**THÉMATIQUES ET NOUVEAUTÉS
DU MONDE ENTIER ABONNEMENT** Consultez-nous!

trimestriel

**"CONTACTS
PHILATÉLIQUES"**

Bulletin de liaison avec
notre clientèle

- catalogue de vente
- nouveautés
- thématiques
- échanges
- offres de vente

**REMISE
DE 25%**
POUR LES SOCIÉTÉS
SUR LE MATÉRIEL
PHILATÉLIQUE
SAUF SUR LES
CATALOGUES



ENVOI CONTRE LA SOMME DE 4 Frs

NOTRE MAGASIN EST OUVERT
sans interruption
du lundi au samedi
de 9h à 19h.

Nous acceptons
les C.B. Diners Club
AMERICAN EXPRESS
et EUROCHEQUES

Reportez-vous, si vous le voulez bien, à la page 23 de notre bulletin amicaliste n° 51. Vous y trouverez un exemple de la rareté du papier à lettres pendant la guerre 1939-1945.

J'en ai découvert un autre exemple dans un tas de vieux papiers amoncelé chez un brocanteur.

Un représentant (en papeterie ?) de NANTES offrait, dès 1942, le moyen d'écrire sans utiliser d'enveloppe. Je ne vous dirai pas s'il eut ou non du succès, mais je n'en ai jamais vu d'autres de même conception. Et vous ...?

(réduite de 25%)

Ceci est une

Lettre Enveloppe Perfectionnée

Utilisez-la pour votre courrier

Vous ferez ainsi une

Economie de papier et de temps

Elle présente un caractère d'incontestabilité parce qu'elle comporte le timbre à date de la Poste au départ et à l'arrivée.

Son format est le même que celui employé dans le commerce.

Elle est un véhicule publicitaire de tout premier ordre.

Elle peut vous être livrée avec votre entête de lettre.

— FAITES UN ESSAI —

Demandez renseignements et prix à

M. MARIUS BONIOL

REPRÉSENTANT

Avenue Georges Méjanteu, NANTES (L.-Inf.)

CLENSOL

remplace le SAVON & les LESSIVES
Homologué

par le Secrétariat d'Etat à la Production Industrielle

Décision n° 6078 P, D I C du 4-7-41

Tous renseignements vous seront donnés par

M. MARIUS BONIOL

REPRÉSENTANT

Avenue Georges Méjanteu, NANTES (L.-Inf.)

Brevets S. G. D. G.

Lettre Enveloppe Perfectionnée

ECONOMISEZ LE PAPIER
UTILISEZ LA

(voir en dos)

MARIUS BONIOL

REPRÉSENTANT
AVENUE GEORGES MEJANTEU
NANTES (L.-Inf.)

Monsieur Marcel Bessières

*garage
Rue des Sables*

Surgen

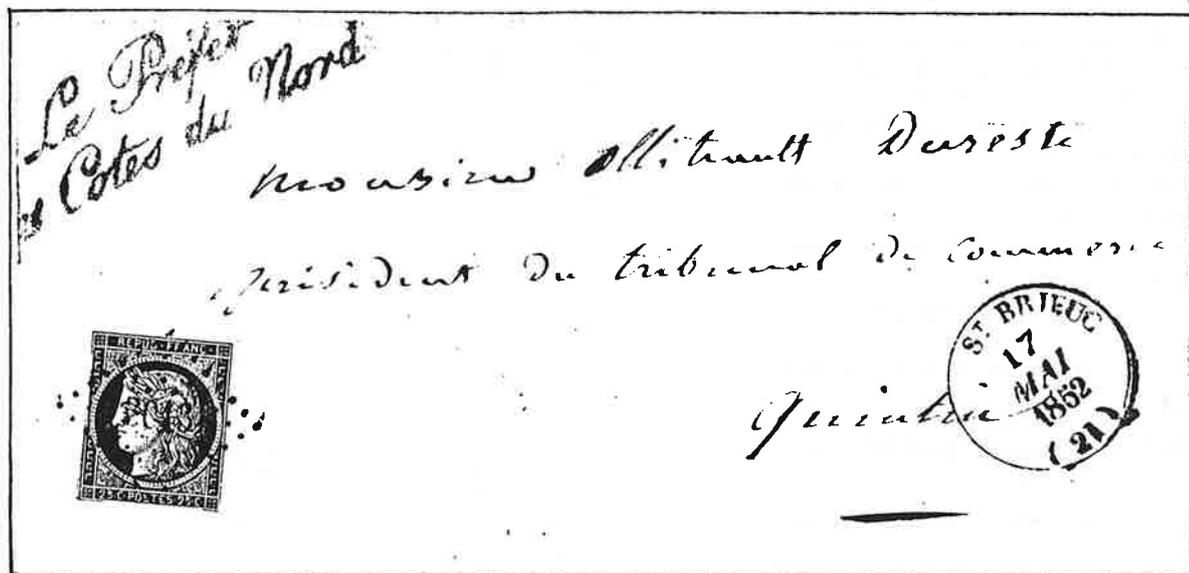
(vendée)



LE PREFET ET LA FRANCHISE POSTALE

Bien que portant le "contreseing" du Préfet des Côtes du Nord, cette lettre qui aurait pû bénéficier de la franchise postale, a été affranchie avec un timbre de 25 c. du type Cérès émis le 1er juillet 1850 (tarif applicable aux lettres simples circulant de bureau à bureau du 1er juillet 1850 au 1er juillet 1854 - Cachet à date moyen à simple cercle du 17 mai 1852).

L'explication de cet affranchissement, apparamment en contradiction avec le contreseing, se trouve dans le texte même de la lettre, écrite de la main du Préfet, qui précise qu'il vient d'être révoqué par le gouvernement, probablement à la suite du coup d'état du 2 décembre 1851 fomenté par le "Prince-Président", futur Napoléon III. Il est probable que cet honnête fonctionnaire, estimant qu'il n'avait plus droit à la franchise postale, a scrupuleusement affranchi sa lettre.



Voici le texte de cette lettre "émouvante":

16 mai 1852,

Monsieur le Président,

J'ai reçu la lettre que vous avez bien voulu m'écrire le 14. Je vous remercie. Les sentiments que vous m'y exprimez m'honorent et me font du bien.

Le gouvernement en me frappant use de son droit. Pas une plainte ne sortira de ma bouche, mais je puis vous dire avec satisfaction que je n'ai pas démérité. J'ai rempli tous mes devoirs,

J'ai fait du bien. J'ai empêché beaucoup de mal. J'ai administré en honnête homme. Ma conscience ne me reproche rien.

Je vais aller avec ma femme et mes trois enfants habiter la campagne. Vous savez, vous, Monsieur, que je ne suis plus riche.

Agrérez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Cette lettre donne l'occasion de rappeler les règles du droit de contreseing et franchise des lettres expédiées par la poste, règles qui ont été fixées puis modifiées par divers textes et, en particulier, par un décret du 3/20 septembre 1792.

" Ne pourront jouir du droit de contreseing et franchise des lettres que l'assemblée nationale, les fonctionnaires publics et les administrations dont l'état est annexé au présent décret!"

"Le contreseing se fera par une griffe portant dénomination du genre de service pour lequel il se fait. Nul fonctionnaire public ne pourra contresigner de son nom et à la main."

"Les griffes à l'usage des contreseings seront fournies par le directoire des postes, aux administrations et fonctionnaires publics qui en auront le droit. Il n'y en aura qu'une pour chaque administration et fonctionnaire public, et l'usage ne pourra en être confié qu'à une seule personne qui sera responsable de l'usage qu'elle en aura fait. Les lettres et paquets ainsi contresignés seront remis au bureau des postes par des hommes de confiance qui auront été présentés aux chefs du bureau du départ de l'hôtel des postes...."

Un autre texte de la même époque (toujours en vigueur, mais sous une forme plus moderne) précise:

"Il est sévèrement défendu de comprendre dans les paquets aucune lettre, billet, papier ou chose quelconque étrangère au service; il sera libre aux préposés de l'administration des postes d'exiger que l'ouverture et la vérification s'en fasse en leur présence lorsqu'ils le jugeront à propos, ce qui ne pourra leur être refusé sous aucun prétexte. En cas de contravention, les intéressés seront traduits devant les tribunaux et condamnés à cent écus d'amende, et au double s'il y a récidive."

Notre pauvre préfet n'avait pas de souci à se faire sur ce point puisqu'il avait pris la précaution d'affranchir son courrier!

TRIBUNE LIBRE

En adhérant à une association, à un groupe organisé, en l'occurrence, à l'Amicale Philatélique Yonnaise, nous avons trouvé, au sein de ce groupe, des gens qui partagent la même passion.

Mais, comme dans toute association, on y trouve des individualités de niveaux différents.

Le Bureau de l'Amicale, issu des élections de l'Assemblée générale, dirige et organise parfaitement la vie de celle-ci. Il paraît toutefois souhaitable que notre Amicale propose une formation -ou un recyclage- philatélique à ceux qui le désirent.

Notre association a déjà résolu une partie du problème en constituant un groupe "Jeunes" et un groupe "Adultes", le mot "jeunes" étant pris dans le sens le plus large, car on peut très bien devenir philatéliste, subitement, à ...60 ans.

Dans le groupe "adultes", il y a ceux qui pratiquent et connaissent à fond l'art et les secrets de la philatélie, et ceux qui, à ce jour, n'ont fait que "ramasser" ou "entasser" des timbres, se disant que "plus tard, j'y mettrai de l'ordre avec les conseils d'amicalistes expérimentés."

Nous prononçons -ou entendons- ces paroles depuis fort longtemps. Aujourd'hui, je suis de ceux qui recherchent de l'aide. Je me décide donc à formuler un vœu dans le bulletin de l'Amicale, lien privilégié de notre information, et d'exprimer ici ce que bon nombre souhaite.

Nous avons besoin de l'Amicale, de ses structures, de ses hommes dévoués pour que nous devenions de vrais philatélistes et non plus de simples "ramasseurs" de vignettes postales. Je présente donc cette demande aux instances dirigeantes, mais aussi à tout ceux qui ressentent le besoin de s'améliorer. Il faudrait donc, pour être clair, mettre par écrit nos besoins, nos désirs, mais il faudrait également connaître notre importance. Sommes-nous seulement des cas isolés ou un groupe plus important ?

Lorsque la réponse sera connue, nous pourrions nous réunir pour définir nos besoins et envisager un plan de travail. Avec l'aide de qui ? quand ? où ?.

De toute évidence, ce ne serait pas le jour de la réunion mensuelle. Il faudrait peut-être envisager d'utiliser, un soir, une salle de l'A.T.A.C. qui pourrait vraisemblablement nous accueillir. Il faudrait aussi établir un calendrier afin que notre initiateur prenne, lui aussi, le temps de nous consacrer quelques heures, après avoir préparé la réunion. En contrepartie, et si nous demandons des conseils à l'Amicale Yonnaise, nous lui devons de rendre compte. La réunion mensuelle paraît être le cadre idéal pour l'informer des travaux de groupe.

Le sens du mot "Amicale" trouverait alors sa pleine définition. Ce serait ainsi "un plus" qui permettrait à chaque individualité de s'instruire et d'interpréter au mieux le but de l'association, ceci en toute amitié.

Je souhaite que mon appel soit entendu par les amicalistes yonnais des deux parties concernées, ceux qui donneront et ceux qui prendront. Et, pour faciliter le premier contact, j'invite ceux qui désirent apprendre ou progresser, à envoyer leur premier courrier à l'adresse du Président : Yves PAUVERT, 6 impasse Géricault, LA ROCHE-SUR-YON

Un "demandeur",

C.D., alias "Strichina Todpun"

LA POSTE EN VENDEE

Notre bulletin amicaliste vous est remis tous les 3 mois.

Il est donc évident que, pendant cette période, nous recevons des renseignements officiels touchant à la mise en place d'oblitérations nouvelles, permanentes ou temporaires. Ne vous étonnez donc pas d'y trouver, outre celles à venir, des empreintes déjà en service. Nous faisons toujours pour le mieux, mais à l'impossible, nul n'est tenu !

LES SABLES-D'OLONNE

Bureau temporaire du Vendée-Globe-Challenge. Cachet mis en service le 22 novembre 1992 :



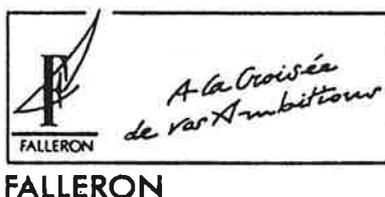
L'ILE-D'ELLE

Flamme permanente. Timbre-à-date mis en service le 6 janvier 1993



FALLERON

Flamme permanente. Timbre-à-date mis en service le 9 janvier 1993



LES SABLES-D'OLONNE

Bureau temporaire. Inauguration de la nouvelle Poste. Cachet mis en service le 28 janvier 1993



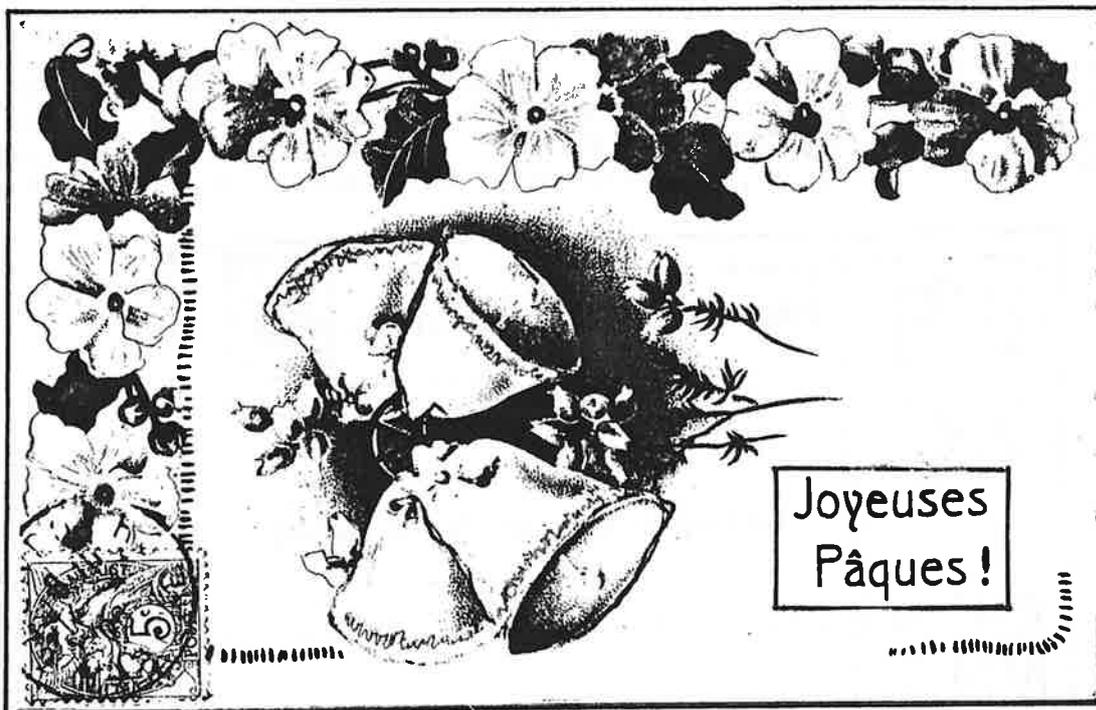
FONTENAY-LE-COMTE

Bureau temporaire. Inauguration de la nouvelle Poste. Cachet mis en service le 29 janvier 1993



SAINT-JEAN-DE-MONTS

Bureau temporaire. Association "COREG-EPGV". Cachet mis en service au Palais des Congrès le 15 février 1993



" Qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son... "

LES MACHINES A AFFRANCHIR "A" ET "B" DE HAVAS
ET LEUR UTILISATION EN VENDÉE

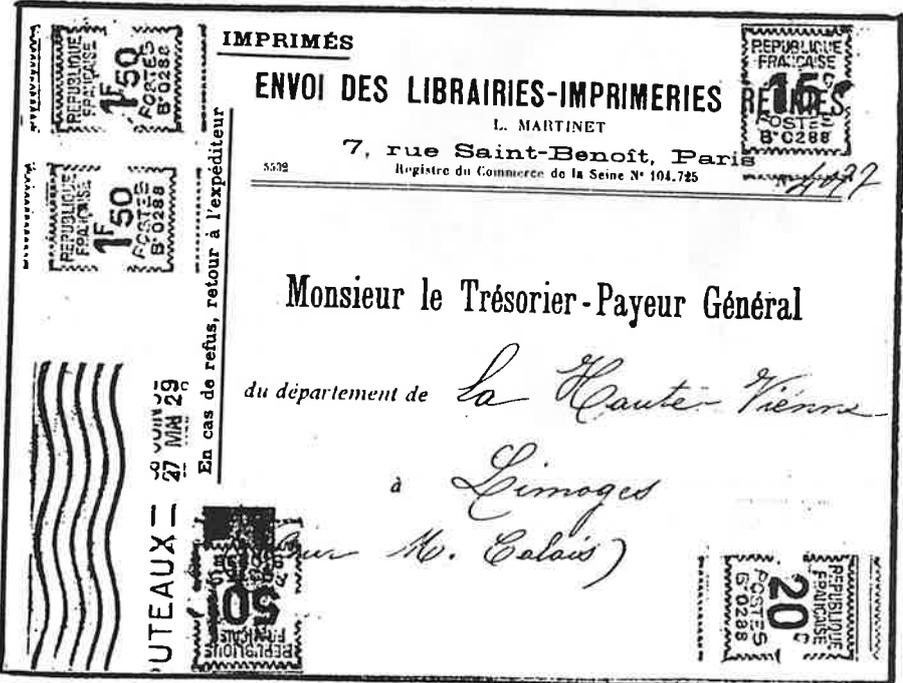
Le 26 mai 1924 voyait la mise en service, en France, de la première machine à affranchir, une machine "A" (modèle Tiranty) qui produisait des empreintes d'une seule valeur, dont l'impression était réalisée par frappe sur un ruban carbone. Pour d'autres affranchissements on pouvait, suivant le cas, ou utiliser une autre machine, ou faire l'appoint en timbres-poste, ou encore, recourir à l'affranchissement multiple. La réglementation imposait au fabricant, l'obligation de regraver la valeur des empreintes lors des modifications du tarif postal.



Exemple d'affranchissement multiple avec appoint en timbre-poste
Tarif du 1^o février 1946 - lettre simple pour l'étranger
montant réalisé par 3 applications successives d'empreinte à 3 F (taxe de la lettre simple) et l'appoint de un franc en timbre-poste. (3f x 3 = 9f + 1f = 10f)

En France, 1478 machines à ce type ont été mises en service, il semble bien qu'aucune n'ait jamais été utilisée en Vendée.

La Machine "B" (modèle Grandjean) qui est apparue fin 1926, présentait deux importantes améliorations, l'impression, par encrage direct, était beaucoup plus nette, mais surtout, un dispositif permettait la production de six empreintes de valeurs différentes, que l'utilisateur pouvait choisir en fonction de ses besoins.



Exemple d'affranchissement utilisant 4 valeurs différentes d'une machine "B"

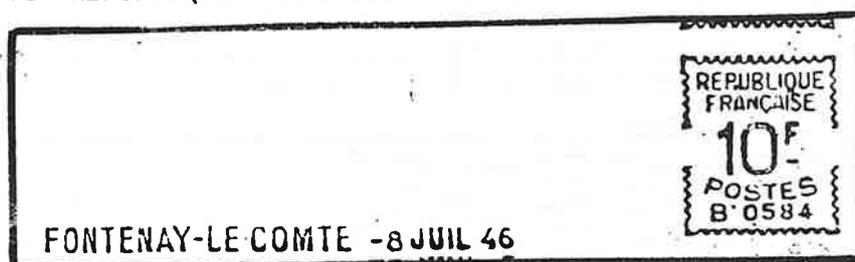
950 machines "B" ont été mises en service en France, on en a, à ce jour, identifiées six ayant été utilisées en Vendée, chacune assez brièvement semble-t-il, car les témoins de ce chapitre de l'histoire postale de notre département, sont peu nombreux, l'existence de certaines machines n'a été attestée que par des spécimens d'empreinte retrouvés récemment au musée postal à Paris.

LISTE DES MACHINES RECENSEES EN VENDEE

B 0144	La Roche sur Yon	1945	utilisateur : Electricité de l'ouest
B 0456	Treize Septiers	1947	utilisateur inconnu
B 0584	Fontenay le Comte	1946	utilisateur inconnu
B 0613	La Roche sur Yon	1942-43	Caisse des travailleurs indépendants
B 0680	La Roche sur Yon	1949	abattoirs
B 0700	Fontenay le Comte	1955-58	biscuiterie Cantreau

Deux types de vignettes ont pu équiper les machines à affranchir "A" et "B"

1°) Avec légende "REPUBLIQUE FRANCAISE - POSTES"



Tarif du 1^o février 1946 - Lettre simple pour l'étranger

2°) Avec légende "POSTES FRANCAISES" accompagnée d'une lettre ailée.

Durant l'occupation, le gouvernement de Vichy imposa, par une note du 17 décembre 1941, la modification de la légende des vignettes. Cependant, cette opération ne devait être opérée qu'à l'occasion du premier passage de la machine en atelier (réparation ou modification de la valeur des empreintes).



Tarif du 1^o janvier 1960 - Lettre simple pour l'intérieur

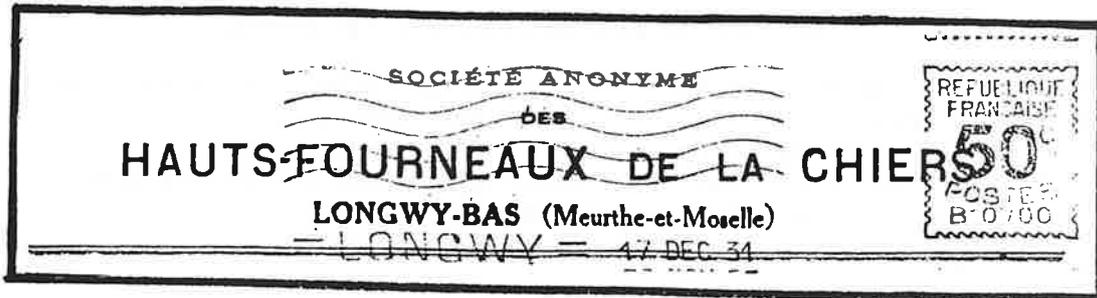
Curieusement, de nombreuses machines furent rectifiées longtemps après la Libération, on en connaît même avec valeur en nouveaux centimes.



Tarif du 1^o juillet 1957 - factures jusqu'à 20 grammes

La machine utilisée par la biscuiterie Cantreau est la seule machine "B" vendéenne connue avec publicité.

On peut suivre les affectations successives d'une machine à affranchir, ainsi, la machine "B 0700" de la biscuiterie Cantreau avait été utilisée dans les années 1930-1934 par la Société des Hauts fourneaux de la Chiers à Longwy (Moselle), on la retrouve ensuite en 1950, déjà avec légende "postes françaises" aux établissements Duprat et Durand à Talence (Gironde), et enfin, en 1955 (la date exacte ne m'a pas été communiquée par mon correspondant) à Fontenay le Comte.



Tarif du 9 août 1926 - lettre simple pour l'intérieur
 Empreinte de la machine B 0700 alors en service en Lorraine

L'étude des empreintes des machines "A" et "B" est généralement abordée en fonction des tarifs correspondants à la valeur d'affranchissement, dont certains ayant eu une longue période d'utilisation, sont très courants.



Tarif du 1^{er} mars 1945 lettre simple pour l'intérieur

Par contre, d'autres sont rarissimes. La taxe de recommandation du tarif du 3 janvier 1947 (9 fr 50) n'a été applicable que 56 jours, desquels il faut déduire le délai nécessaire pour la gravure des nouvelles valeurs ; ceci explique que l'empreinte ci-dessous, au tarif de la lettre simple recommandée, ne soit connue qu'à l'état de spécimen. Il ne serait d'ailleurs pas étonnant que cette empreinte n'ait jamais été utilisée.



Tarif du 3 janvier 1947 - Lettre recommandée pour l'intérieur jusqu'à 20 grammes

Ces observations montrent combien ce domaine est encore peu connu et tout ce qui reste à découvrir dans nos greniers et dans les boîtes à chaussures des négociants et autres marchands.

Gérard DELMARRE

RECAPITULATION DES VALEURS CONNUES POUR LES MACHINES B UTILISEES EN VENDEE

B 0144	La Roche sur Yon	1f 50 - 2 f - 3 f -
B 0456	Treize Septiers	9f 50 - 14 f -
B 0584	Fontenay le Comte	10 f -
B 0613	La Roche sur Yon	1f 50 -
B 0680	La Roche sur Yon	15 f -
B 0700	Fontenay le Comte	5 f - 18 f -

LA TAXE DES LETTRES

(suite)

Pour compléter les indications sur la taxe des lettres données dans un précédent article (v. n° 57) il a paru utile d'apporter les précisions suivantes:

- La taxe de base pour "frais de traitement", instituée en juin 1987 à l'occasion de la suppression des timbres-taxe, varie en fonction des tarifs postaux dont elle suit bien entendu l'augmentation.. Ainsi, elle est actuellement de 4,20 F. depuis le 10 août 1992. Avant cette date, elle était de 4 F. depuis le dernier changement de tarif.

- D'autre part, il est important de préciser que l'insuffisance est toujours calculée par rapport au tarif économique même si, au départ, la lettre avait été affranchie au tarif rapide par l'expéditeur.

Raymond [REDACTED]

FIUOL - ENTRETIEN - DÉPANNAGE
Installations - Chauffage - Sanitaire
- Confort - Super - FIOUL -

19 rue du Pareau
85170 DOMPIERRE SUR YON
Tél. 51 07 57 19

LA POSTE 

insuffisance d'affranchissement

Montant à percevoir

120000
la Roche sur Yon
17 M 15
8 - 11
1991
VENDEE

50 DOMPIERRE SUR YON
REPUBLIQUE FRANÇAISE
LA POSTE
VENDEE

INSTANCE
LA ROCHE R.P.

40, rue Janet
85000 la Roche-sur-Yon

T

Ainsi, la lettre dont la photocopie figure ci-dessus a été affranchie à 2,50 F., tarif rapide, 2^e échelon de poids. Or, vérifiée par la poste, elle pesait 26 g. et relevait donc du 2^e échelon de poids dont la tarif était à l'époque (du 19 août 1991 au 9 août 1992) de 4 F. en service rapide et de 3,20 F. en service économique. Bien qu'au départ la lettre n'ait pas été assez affranchie au regard du tarif rapide, l'insuffisance a été calculée par rapport au tarif économique soit $3,20 - 2,50 = 0,70$ (et non pas $4 F. - 2,50 = 1,50$)

La somme réclamée qui figure sur le cachet spécial est bien de:

- taxe de traitement: 4 F.
- Insuffisance 0,70
Total: 4,70.

Michel BONNET

A l'Expo interrégionale de LAVAL (Oct. 92)

Bien que la vitalité d'une Amicale ne se traduise pas uniquement par sa présence aux expositions de compétition, il est intéressant de constater que des membres n'hésitent pas à affronter les Jurys.

C'est ainsi que notre secrétaire, Etienne CHASSERIEAU, a obtenu, premier de sa catégorie, une médaille de Grand Argent pour sa thématique sur la Bible. Félicitations...

Nous le laissons présenter lui-même son travail.

A vrai dire, il ne s'agit pas d'une collection thématique sur l'ensemble de la Bible, mais uniquement sur ce que nous appelons l'Ancien Testament. Bien qu'une telle collection soit présentée sous la rubrique "Religion", il s'agit en fait d'un document d'ordre culturel, qui n'est donc ni d'interprétation juive, ni d'interprétation chrétienne. Quoi qu'on pense, la Bible est en effet un phénomène culturel incontournable. Et tout le monde connaît plus ou moins Adam et Eve, Salomon, Job, etc...

Ce genre de collection présente une certaine difficulté, parce que, comme tous les travaux d'histoire ancienne (Grèce, Egypte, Moyen-Âge), il est impossible de présenter des documents d'époque: on ne peut pas insérer dans l'album des briques et des papyrus !...

Bref, quelle que soit l'appréciation de messieurs les Juges, chacun collectionne ce qui lui plaît. Si messieurs les Juges sont satisfaits, tant mieux. S'ils font la moue, tant pis. Mais je constate qu'à Laval, le Jury a été sympa. La collection complète comporte 104 pages.

1. Une cosmogonie
2. Le monde déchu

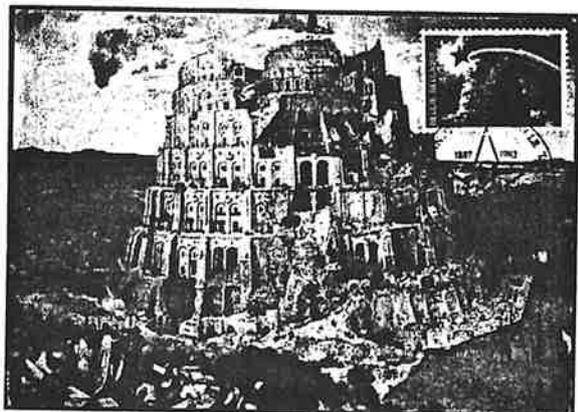
la tour de Babel



"... Babel, dont le nom signifie: confusion" (Dante)



reconstitution de la ziggurat d'Ur



Carte maximum. 67ème congrès international d'esperanto à Anvers. Timbre de 12 FB (tarif d'une lettre pour l'étranger, 10 FB). Cachet rond de 36 mm de diamètre à date du premier jour: 5/6/82. Au milieu une étoile à 5 branches avec au centre l'effigie de Zamenhof et la date 1887 - 1982.

Au commencement, les hommes parlaient tous le même langage. Mais, dans leur orgueil, ils voulurent bâtir une tour haute comme les cieux.

Alors Yahweh confondit leur langage et les dispersa par toute la terre. Gn 11

4. Une histoire
1. La gloire

Jérusalem



Le minaret qui domine la Citadelle s'appelle traditionnellement "Tour de David", bien que les vestiges les plus anciens de ce lieu ne datent que de l'époque d'Hérode le Grand.



Le lion est le symbole de la tribu de Juda, dont est issu le roi David.



Carte expédiée en recommandé, avec cachet de contrôle israélien.

C'est pour des raisons stratégiques que le roi David fit de cette place-forte cananéenne la capitale de son royaume. La cité se nommait Urushalim. L'éperon rocheux s'appelait Sion (ou Ophel). Le roi voulait l'appeler Ville-David. Finalement le nom de Jérusalem a prévalu.

PHILATELIE *G. Dupuis*



2, rue des Deux-Ponts
44000 NANTES
Tel. 40.20.45.71

TIMBRES
CARTES POSTALES
MATÉRIEL PHILATELIQUE

ACHAT ET VENTE
SPECIALISTE EN TIMBRES THÉMATIQUES



DEPOSITAIRE DES MARQUES : YVERT -
LEUCHTTURM - SAFE - DAVO - LINDER -

Pour vos lunettes
2 Magasins à votre service

**OPTIQUE
COMMOY**

16, Place du Marché - Tél. 51.37.02.89
29, Rue Georges-Clemenceau Tél. 51.37.49.09
LENTILLES DE CONTACT

85000 LA ROCHE SUR YON

Armurerie AUDUREAU

LA CHASSE — LE BALL-TRAP

24, Rue Maréchal-Lyautey
LA ROCHE-SUR-YON

Tél. 51.37.13.07 Toutes les Réparations



Ateliers CHENU

TOUTE LA PUBLICITE

**LA ROCHE-SUR-YON
MOUILLERON-LE-CAPTIF
MONTAIGU**



**LA SIGNATURE
DE NOUVEAUX HORIZONS**



CAISSE D'ÉPARGNE
L'AMI FINANCIER

MARINA
MARINA
MARINA



prêt à
porter

85000 LA ROCHE S/YON

17, rue Georges Clemenceau

LA ROCHE-SUR-YON

Tél: 51.37.02.97

COIFFURE — BEAUTÉ

HOMMES ET DAMES

salons marcel et maguy

Institut d'Hygiène - Capillaires - Postiches
Parfumerie

17. avenue Gambetta - La Roche-sur-Yon

Tél. 51.37.05.28



ADHEREZ

à l'Amicale Philatélique Yonnaise

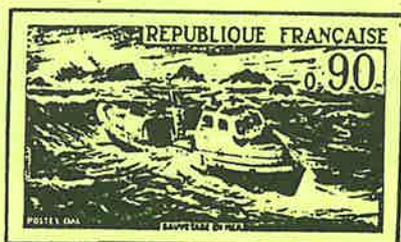
Vous serez bien conseillé

et vous pourrez vous procurer

tous les timbres désirés.

OLONNES PHILATÉLIE

85100 Les Sables d'Olonne



54 bis rue Nationale

Tel. 51.95.30.51

TIMBRES - MONNAIES - MATERIEL
Cartes Postales
ACHAT et VENTE

camara

QUALITE PRO *

du MARDI

la photo
les travaux
le labo

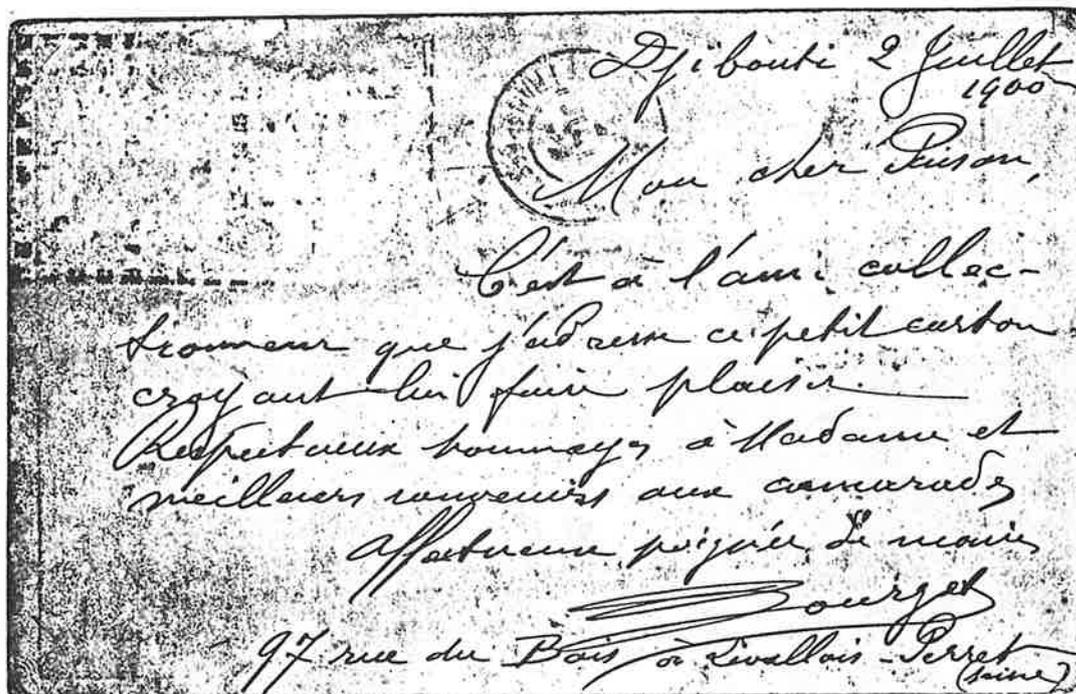
au SAMEDI

cadres * albums

camara CLUB

3, rue Chanzy 85000 La Roche-sur-Yon - Tél. : 51.07.02.23

Une carte postale à problèmes...



Comment expliquer le parcours de cette carte ? Le correspondant date son texte de "Djibouti, 2 juillet 1900"

Mais un premier cachet signale son départ de Harar, le 16 octobre 1898.

On voit ensuite un timbre à date de Suez, 7 juillet 1900.

Elle est destinée à Diégo-Suarez

Sur le cachet bleu du verso de la carte, on lit peut déchiffrer "...françaises" et "juillet"...

Que signifie ce rectangle en haut, à gauche ?

LE 11ème SALON des COLLECTIONNEURS

Ce fut encore un franc succès !

Après une longue préparation de 4 mois et des centaines d'heures passées à satisfaire le monde des négociants, après d'innombrables appels téléphoniques reçus par notre trésorier... et sa secrétaire, après avoir expédié et reçu des centaines de lettres, les portes du Salon des Collectionneurs s'ouvraient à 9 h 30, samedi 23 Janvier. La télévision locale était déjà présente.

Mais il faut vous dire que cette chaîne de télé (CANAL 15) avait déjà interrogé le Président, pendant 20 minutes à la Salle des Fêtes du Bourg, le Vendredi 22, alors qu'il préparait "son" local pour les 2 jours à venir. Mais vous en avez peut-être vu un extrait diffusé sur cette chaîne du 25 au 31 Janvier. Je n'en parlerai donc pas, il n'y a aucune gloire personnelle à en tirer.

Donc, à l'ouverture - le premier collectionneur était déjà dans le hall d'attente à 7 h 45 ! - ce fut un peu la précipitation. Mais nos charmants nouveaux adhérents, Mr et Mme ALLDUREAU, les attendaient de pied ferme, l'entrée en étant payante pour la première fois, conformément au vœu exprimé en 1992 par un responsable de notre Municipalité et le Conseil de l'APJ. Claude BELLEIL interceptait fermement les 2 ou 3 resquilleurs qui tentaient d'échapper aux 10 F demandés pour la journée.

La télévision était encore là pour filmer, non seulement certains stands de négociants, mais aussi pour interroger un collectionneur de cartes postales... que nous avons tous reconnu à l'écran.

Puis, nos amis journalistes de presse ou de radio locale (Alouette FM) firent leur apparition et le Président dut répondre à toutes leurs questions. Merci pour nous Messieurs les médias, une bonne publicité nous étant toujours utile...



Une équipe de choc à l'entrée...

Et c'est avec beaucoup de plaisir que nous recevions Mr le Maire de LA ROCHE SUR YON qui nous fit l'honneur d'une visite. Bien entendu, l'Amicale avait organisé un vin d'honneur à son intention, auquel participèrent joyeusement l'ensemble des exposants et...quelques visiteurs. Revenez nous voir souvent, Mr ALLIETTE, vous serez toujours très bien accueilli !

Revenons maintenant au bilan matériel.

Malgré une très forte concurrence inhabituelle, 59 négociants étaient encore présents, soit 7 de plus qu'en 1992. Pour la petite histoire, sachiez vous que, parmi d'autres retardataires, un négociant nous demandait, à 2 jours de l'ouverture du Salon - qui était déjà "bourré" - un emplacement de ... 14 mètres linéaires ! Il a déjà retenu sa place pour 1994...

Pour les négociants, ce fut une bonne journée sur le plan financier. Par contre, le dimanche matin, les collectionneurs tardaient à se lever. Mais dès le début de l'après-midi, une foule nombreuse fit subitement son apparition et les allées devinrent encore très encombrées.



Dois-je vous avouer que le Président avait "mal aux pattes" au cours du dernier pot offert à tous vers 18 heures le dimanche soir ? Pourtant, de nombreux amicalistes l'aidèrent dans sa tâche au cours de ces deux journées mémorables et je me fait un plaisir de remercier ici, Mme et Mr AUDUREAU, Claude BELLEIL, Danièle CLERC, "Françoise" (pourtant non adhérente !), "Marcelle" (devinez...), Gérard ABERT qui distribuèrent les entrées à tour de rôle, ainsi que Michel OLIVIER, Claude BELLEIL (encore), Yvan PERROCHEAU ("refroidi"), Hervé BEDINEAU, J. Jacques GASTEAU, Richard COQUET, Danièle CLERC (à nouveau...) et l'Abbé CHASSERIEAU qui assurèrent la garde de nuit.

Je n'oublierai certes pas notre sympathique trésorier, Amédée DUPOND qui "assura" (quand on est Président des Assureurs...) la communication téléphonique permanente entre négociants, collectionneurs, organismes divers, et l'APY, au cours du dernier trimestre 1992, aidé en celà par Nadine, sa souriante secrétaire.

Et savez-vous que les pourparlers sont déjà engagés pour le Salon de 1994 ?

Journées épuisantes, mais quel bonheur pour le Président d'être entouré de copains, amicalistes, collectionneurs et négociants !

Le saviez-vous ?

Voici une pièce qui peut vous intéresser....

Rapprochons l'oblitération anglaise apposée sur un timbre français, d'une part...



et la publicité figurant dans un journal français du 10 mars 1907, d'autre part.

15 5 1910

CHEMIN DE FER DU NORD

PARIS-NORD A LONDRES

Viâ CALAIS ou BOULOGNE

Cinq services rapides quotidiens dans chaque sens

TRAVERSEE MARITIME EN 1 HEURE

VOIE LA PLUS RAPIDE

PARIS-NORD A LONDRES

	1 ^o 2 ^o 3 ^o cl.	1 ^o 2 ^o cl.	1 ^o 2 ^o cl.	1 ^o 2 ^o 3 ^o cl.	1 ^o 2 ^o 3 ^o cl.	1 ^o 2 ^o cl.	1 ^o 2 ^o 3 ^o cl.
PARIS-NORD dép.	matin 8 25	(*) (W. R.) 9 50 mat.	(*) (W. R.) midi	soir 2 30	(1) 3 05 soir	(*) (W. R.) 4 » soir	soir 9 20
LONDRES... arr.	viâ Boulogne 3 25 soir	viâ Calais 5 10 soir	viâ Calais 7 10 soir	viâ Boulogne 10 45 soir		viâ Boulogne 10 46 soir	viâ Calais 5 38 mat.

LONDRES A PARIS-NORD

	1 ^o 2 ^o cl.	1 ^o 2 ^o 3 ^o cl.	1 ^o 2 ^o cl.	1 ^o 2 ^o cl.	1 ^o 2 ^o 3 ^o cl.	1 ^o 2 ^o 3 ^o cl.
LONDRES ... dép.	(*) (W. R.) 9 » mat.	10 » mat.	(*) 11 » mat.	(*) (W. R.) 2 20 soir	2 20 soir	9 » soir
PARIS-NORD... arr.	viâ Calais 4 45 soir	viâ Boulogne 5 20 soir	viâ Calais 6 45 soir.	viâ Boulogne 9 16 soir	viâ Boulogne 11 25 soir	viâ Calais 5 50 mat.

(*) Trains composés avec les grandes voitures à couloir sur bogies du dernier modèle de la Compagnie du Nord comportant water-closet et lavabo.
(W. R.) Wagon-Restaurant.
(1) Du 24 juin au 3 octobre inclus.

Services officiels de la Poste (viâ CALAIS)

La gare de PARIS-NORD, située au centre des affaires, est le point de départ de tous les Grands Express Européens pour l'Angleterre, la Belgique, la Hollande, le Danemark, la Suède, la Norvège, l'Allemagne, la Russie, l'Autriche, la Turquie, la Chine, le Japon, la Suisse, l'Italie, la Côte d'Azur, l'Egypte, les Indes et l'Australie.

On constate trois faits :

- le réseau des Chemins de Fer du Nord comportait 5 traversées journalières de PARIS à LONDRES et de LONDRES à PARIS,
- le convoi ferroviaire était -déjà- directement monté sur un "car-ferry" pour traverser la Manche,
- une "boite mobile" (1) était accrochée au convoi au départ de chacune des capitales susnommées.

On sait qu'en France ces boites étaient fréquemment apposées sur les diligences, bateaux, tramways, etc... La marque **B.M.** dans un ovale que vous avez tous rencontrée à côté d'un timbre-à-date n'est pas rare.

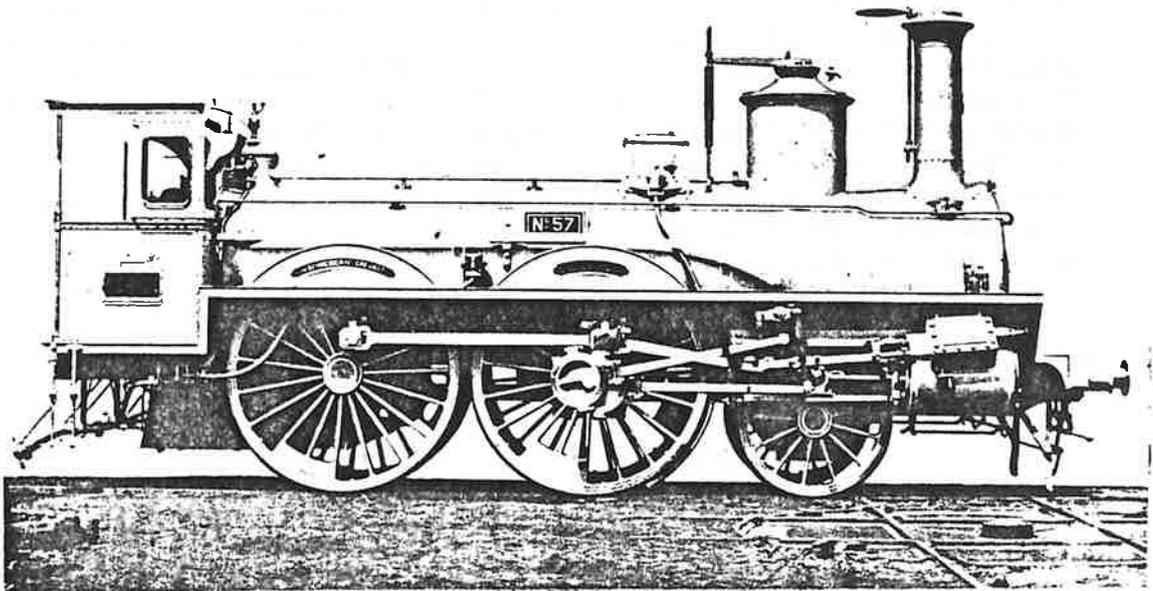
Mais nos amis anglais -qui n'ont jamais rien fait comme tout le monde- disposaient d'un dateur dans lequel étaient insérées les lettres "M.B." (Mobil Box).

La carte ci-avant comportant un timbre français (on pouvait utiliser indifféremment, dans ce cas, une vignette anglaise ou française lorsque ces plis étaient déposés dans cette boite spéciale) à destination de GORGES-LES-EAUX (France) a été placée directement par l'expéditeur dans cette boite mobile au départ du train, à LONDRES, le 3 mai 1907.

Pour l'anecdote, à la lecture de la correspondance, il est amusant de constater que l'envoyeur, un nommé JOUBERT -ou FOUBERT- était un de ces hardis coureurs automobiles de l'époque ("... la course a été dure et très disputée..."), raison pour laquelle il a utilisé cette vue du Circuit de la Seine-Inférieure. Il en avait sans doute une bonne provision, remise par le journal "L'AUTO" dont la publicité figure côté correspondance. Les médias, déjà !

- (1) pour ceux qui ignoreraient ce qu'était une "boite mobile", nous l'expliquerons dans un prochain bulletin A.P.Y.

Y. PAUVERT



Les Bureaux français à l'étranger

Nous allons entamer ici un modeste survol sans prétention se rapportant aux "Bureaux français à l'Étranger". Mais notre érudition a ses limites et nous ne traiterons que de la période allant de 1900 à 1930, laissant aux collègues le soin éventuel de vous entretenir des années antérieures et postérieures, possédant, en ce qui me concerne, peu ou pas de documents à vous présenter.

Bien entendu, ces articles seront illustrés en grande partie par des pièces au type BLANC, vous devinez pourquoi... Mais, n'oubliez pas pour autant que, dans la plupart des cas, l'ensemble de ces Bureaux français, dans le monde de l'époque, a également utilisé des Mouchon, Semeuse, Merson et autres. Ceci, pour rappeler aux amateurs de timbres de France qu'une telle collection doit être, à mon humble avis, complétée par les vignettes postales françaises utilisées dans ces pays. Mais, chacun fait ce qui lui plaît... et c'est très bien ainsi.

Par quel bureau allons-nous commencer ? Il y en a beaucoup et, pour ceux d'entre-vous qui seraient intéressés, il est indiqué qu'un catalogue Yvert et Tellier intitulé "Pays d'expression française" est édité chaque année. Comme il est dit supra, nous n'évoquerons ici que les pays ayant utilisé, entr'autres, des vignettes au type Blanc. A vous de recenser les autres et de publier des articles les concernant dans notre bulletin.

Territoire des ALAOUITES

Cet état autonome était situé en Asie mineure, au nord de la SYRIE et au bord de la Méditerranée. Il fut placé sous mandat français le 29 Septembre 1923 et prit le nom de LATTAQUIE en Mai 1930. C'est dire que les timbres en sont rares, les tirages étant forcément limités, eu égard au faible volume de courrier expédié par les quelques français ne bénéficiant pas de la franchise postale pendant ces courtes années. Quant aux plis ayant réellement circulé, je n'en ai pas encore vu, ne serait-ce que dans les grandes ou petites expositions philatéliques ! On les rencontre "en neuf" sur Blanc, Semeuse, Merson et Pasteur. Signalons toutefois qu'il a été fait 3 tirages de ce dernier timbre : le 1er et le 3ème se reconnaissent à leur encre brillante, le second (OP.50 sur 10c vert) à leur encre terne. Cette émission (Pasteur) est extrêmement fertile en variétés : chiffres cassés, lettres déformés, points manquants dans la surcharge arabe, etc...



Timbre de FRANCE
surchargé bilingue
0,10 piastre



surcharge
renversée

Ajoutons aussi que 5 timbres-taxe de France de 1893 (type banderolle) ont été surchargés.

Et, si par hasard, vous collectionnez les timbres de SYRIE, sachez que des surcharges ont également été effectuées sur les vignettes de ce pays pendant cette période.

ALEXANDRETTE

Doit-on parler ici de cette ville rattachée à la Turquie d'Asie et située au nord de la Syrie ? Je pense que oui, bien qu'aucun timbre propre au Bureau français qui y était implanté n'ait été émis. Celui-ci fonctionna pourtant de 1853 à août 1914, date à laquelle il fut fermé lors de la déclaration de guerre.

Réinstallé en 1919, le Bureau d'ALEXANDRETTE sera rattaché à la Syrie, raison pour laquelle on n'y utilisera que des timbres de France et du Levant français.

Trouver des plis postés dans cette ville n'est pas impossible, mais on ne les trouve pas forcément "sous les pieds d'un cheval". Nous n'en avons trouvé que deux ... affranchis au type Blanc !



Carte postale du 25 novembre 1904 au départ d'ALEXANDRETTE pour BULKELEY
Oblitération en bleu - Cachet d'arrivée du 1er décembre 1904

ALEXANDRIE

Enfin un Bureau où les timbres de type français ont été utilisés en quantité ! Qui ne connaît ce port d'Egypte sur la Méditerranée ? Dès 1830, un Bureau français s'y installa. Il ne ferma ses portes que le 31 mars 1931.

Des timbres portant la mention ALEXANDRIE furent émis en 1902. Ils ne sont pas rares.



Par suite de l'afflux des correspondances, ce Bureau utilisa parfois des timbres de France ou de Port-Saïd, non surchargés.



Timbre de FRANCE utilisé à tort sur carte postale du 10 octobre 1905 avec cachets bilingues de passage à ALEXANDRIE et au CAIRE

De 1899 à 1901, on utilisa des valeurs françaises après les avoir surchargées.

La convention de Madrid décida plus tard que les correspondances à l'étranger seraient payables la valeur or, ce qui nécessita la surcharge en monnaie égyptienne.

Surcharge locale



Surcharge de PARIS



Tout-à-fait involontairement, 2 feuilles de timbres de Port-Saïd étaient mélangées à celle d'ALEXANDRIE. Il s'agit :

- du 3m. sur 3 c. orange (tirage 150 timbres)
- du 15 m. sur 2 c. brun (tirage 150 timbres)



sur timbre
de PORT-SAÏD
Chiffre
gras

15 Mill.
sur
2c



sur timbre
de PORT-SAÏD
Chiffre
maigre



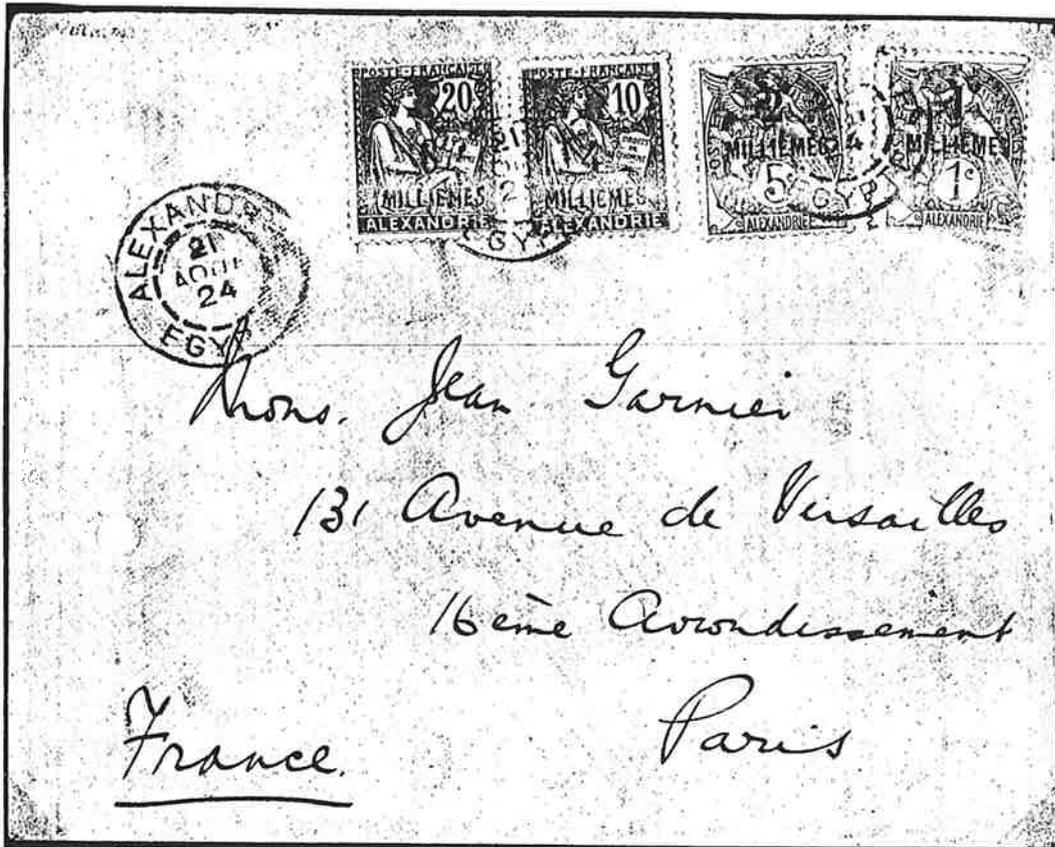
sur timbre
de PORT-SAÏD
et
15 Mill. sur 2 c.

Inutile de préciser que ces derniers ne sont pas courants...

avec valeur ancienne barrée



1927-1928
avec valeur imprimée



21 août 1924
Lettre au départ d'ALEXANDRIE pour PARIS
Tarif à 15 Millièmes

VICTOR MATHIEU

10, RUE FOUAD I^{ER}
ALEXANDRIE, EGYPTE
B. P. 1150



Monsieur G. GOREMY

14 Rue de Clichy

PARIS

Lettre au départ d'ALEXANDRIE pour PARIS
Valeur ancienne rayée sur type Blanc
Tarif à 15 MILLIEMES

Comme toujours et partout, il existe des variétés de surcharges qui sont plus ou moins volontaires, ce qui ne semble pourtant pas le cas pour le Bureau d'ALEXANDRIE.

Mais arrêtons-nous à ce qu'écrivait en 1909 le sieur MONTADER dans sa revue "Le Postillon" auquel nous nous référons souvent : "...Où STANLEY-GIBBONS a-t-il bien pu trouver un 25c noir sur rose, surcharge renversée, ou un 1c double surcharge?... Apprenons à ces Messieurs que ces variétés sont des rebuts d'imprimerie..."

A cette époque, de tels "rebut" étaient à mettre à la poubelle ! Aujourd'hui, on se les arracherait, car on ne les considérerait plus comme ... des faux. Que les temps ont changé !

Du même auteur, en 1913, on peut lire : "...il m'arrive de découvrir offerts par des marchands de Londres ou de Berlin, des variétés des colonies françaises apocryphes et fantaisistes. Hier encore... je vois vendre des ALEXANDRIE, surcharges renversées. Or, il n'y a pas, il n'y a jamais eu le moindre ALEXANDRIE surcharge renversée. Ces Messieurs ont des faux, tout simplement.."

ANDORRE

Attention et entendons-nous bien, nous parlons ici des Bureaux français à l'étranger et non des colonies françaises...

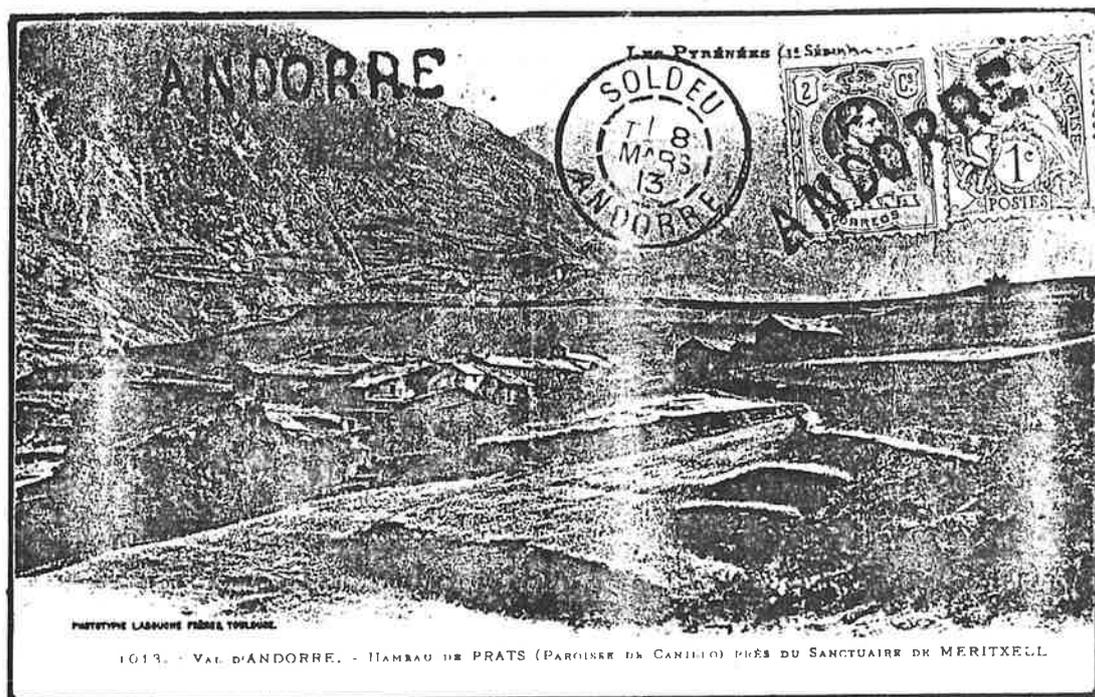
En effet, la République d'ANDORRE, située sur le versant sud des Pyrénées, est enclavée entre le département de l'Ariège et la province espagnole de Catalogne. C'est un territoire autonome dont les deux co-princes sont, comme chacun sait, le Président de la République française et l'Evêque d'Urgel.

Jusqu'en 1931, on utilisa des timbres français ou espagnols. Depuis cette date, ANDORRE dispose de ses propres vignettes postales.

Pour ce qui concerne la période qui nous occupe, des types Blanc, Semeuse ou Merson affranchirent le courrier.



Mais on peut dire que les plis portant ces timbres sont particulièrement recherchés par ceux qui les collectionnent sur plis !



Carte postale avec le type Blanc en complément d'affranchissement mixte postée le 8 mars 1913 - Timbres oblitérés par griffe linéaire ANDORRE

Là aussi, suivant "le Postillon" (1909) précité, il existerait des timbres complètement faux, pour tromper les collectionneurs. Ce pays "... a tenté plusieurs fois ceux qui spéculent sur la crédulité publique... Une autre série dont je n'ai pu me procurer le fac-similé représentait une petite église avec la légende : "ANDORRE-URGEL". C'était plus grossier d'exécution..."



Puis, dans celui de 1910, l'auteur de cette revue aurait découvert 2 autres timbres fantaisistes. Et d'ajouter : "Je n'aurais jamais pensé qu'un pays qui n'avait jamais eu de timbres (propres) pût exciter autant l'imagination des gens ! Il semble, au premier abord, qu'il serait plus sensé de créer des timbres (faux) pour un pays qui en a déjà (d'authentiques). En outre, comment peut-on tirer un profit avec des timbres qui ne sont catalogués nulle part ?"



Logique non ?

Y. PAUVERT
(à suivre)



CATALOGUE OFFICIEL

DE LA

Société Française de Timbrologie

3^e édition (1908) complètement revue et mise à jour

1 ^{er} volume 1840-1900 inclus, 1 315 pages.....	3,15
2 ^e volume 1901-1908, 400 pages.....	2,10

5 francs les deux (PORT, EN SUS)

98 000 Timbres catalogués — 187 000 Prix
marqués — 9 000 Clichés

CATALOGUE UNIQUE AU MONDE, SANS COMPARAISON
AVEC TOUS AUTRES
INDISPENSABLE A TOUT COLLECTIONNEUR

Conditions spéciales pour plusieurs exemplaires à la fois.



Ne rêvez pas....

....c'était en 1908 !

C'était au début du siècle

Je me suis toujours régalé à la lecture de la revue "LE POSTILLON", (merci M. BENINI), éditée de 1902 à 1924 par M. MONTADER qui avait la solide réputation de "trempant sa plume dans le vinaigre".

J'ai l'intention de vous faire profiter, de temps à autre, de ses articles traitant très souvent de scandales philatéliques, de procès, de faux, etc..., outre ceux se rapportant à la "timbrophilie" où il excellait malgré son caractère ...difficile.

N'allez surtout pas penser que le simple fait de vouloir vous amuser -ou de vous informer- en publiant sa prose fasse que je suis de son avis. Vous seuls êtes juges !

-o-o-o-o-o-o-o-

Extrait du POSTILLON du 10 janvier 1913

Les nouveaux timbres-poste

Le ministre du commerce, des postes et des télégraphes, questionné au sujet de la fabrication des timbres-poste nouveau modèle et en particulier des timbres de la poste aérienne, a fait la réponse suivante :

"Les figurines à l'effigie de la Semeuse ayant été l'objet de tentatives de contrefaçon, il a été décidé, le 4 novembre dernier, pour rendre plus difficile l'écoulement des faux timbres émis, de créer un nouveau type de vignette.

"L'exécution du dessin original de la nouvelle figurine a été confiée à un artiste, sans concours préalable. Le projet réalisé par celui-ci sera soumis à l'examen d'une commission spécialement instituée à cet effet.

"Il n'est pas question de créer des vignettes particulières au service de la Poste aérienne.

"Le dernier concours, pour la création d'un type de timbre-poste, remonte au 5 février 1894.

"Le jury, chargé de juger les six cent quatre-vingt-quatre projets soumis à cette occasion, a estimé qu'aucun d'eux n'était susceptible d'être retenu.

"A la suite de cet essai infructueux, le service postal a renoncé à la procédure du concours et a décidé, pour ses émissions de 1900 (sic) de faire directement appel à des artistes éprouvés."

"Ce ministre des postes, dont l'incompétence pour ainsi dire normale et obligée ne dépare pas la collection des politiciens qui l'ont précédé dans la place, devrait charger quelqu'un de parler pour lui. Un des huissiers du ministère, pris au hasard, serait probablement plus à la hauteur et en tout cas n'énoncerait pas plus de lieux communs et de non-sens."

"Eh bien, s'il doit changer les timbres chaque fois qu'un SPERATI les photographiera et en fera une falsification, il n'est pas au bout. Et en quoi le fait de les changer rendra-t-il impossible l'écoulement des faux, étant donné que rien n'est démonétisé, ces faux, s'il y en a, pourront franchir les lettres indéfiniment."

"Ce qu'il y a aussi de comique est le passage relatif au concours. En effet, aucun projet n'avait été retenu, mais si les concours ne donnent rien, cela tient à plusieurs causes dont la première est que les gens capables de faire quelque chose de bien n'ont pas envie de perdre, ou si l'on préfère, de ris-

quer leur temps pour rien et s'abstiennent. Cependant on croira difficilement que dans les six cent quatre-vingt-quatre projets envoyés au concours de 1894 il n'y avait rien à glaner et très certainement il s'y trouvait des choses au moins égales à ce qui a été fait depuis 1900 par MM. Mouchon, Blanc, Olivier Merson, plus la Semeuse actuelle qui n'est plus de personne, n'ayant avec celle de Roty que des rapports plus que vagues."

" Il ne suffit pas en effet de prendre un artiste, fût-il membre de l'Institut comme Olivier Merson, ou même expérimenté comme Mouchon, pour obtenir en matière de timbres un excellent résultat. Merson était plus propre à décorer une vaste surface ou à décorer Notre-Dame de Paris que d'enfermer son habileté dans trois centimètres carrés. Mouchon, après avoir fait pour l'étranger des timbres pas mal réussis, a produit le timbre français dit des Droits de l'Homme, dont la pauvreté et la sécheresse ont soulevé à son apparition en 1899 une réprobation unanime."

"Celà vient de ce que les artistes étaient gênés, l'un par la nouveauté du travail, l'autre par les observations de l'administration. Pour une pareille oeuvre, il ne faut être ennuyé par personne et ne pas avoir les gens sur le dos tous les quarts d'heure."

"En outre, c'est l'exécution qui est tout. Or, quelle que soit la qualité du dessin, si la gravure est par trop simple et si enfin l'impression est mauvaise, mauvais le papier, mauvaise l'encre, le résultat final est inférieur aux tirages des autres pays (je parle de ceux qui impriment en typographie et non en taille-douce). Et c'est ici qu'intervient la politique; les commandes données par des incompetents au premier chef, exécutées par des inexpérimentés, sont imprimées par des irresponsables nombreux, trop nombreux; si je commande un tirage à une imprimerie quelconque et si mon tirage est mauvais à la livraison, je le refuse simplement. Mais comment l'administration des postes pourrait-elle se refuser à elle-même un tirage fait sous sa direction et dans une imprimerie où le dernier margeur commande plus que le directeur, grâce aux excellents syndicats ? Car c'est en vain qu'on objectera que l'administration centrale des postes est une chose et l'imprimerie une autre. C'est une chinoiserie qui ne tient pas debout, puisqu'en fin de compte c'est l'Etat qui se paye lui-même et que s'il refuse c'est lui qui perd."

"Pour toutes ces raisons, j'ai une terrible méfiance de ce qui va sortir. Je plains d'abord l'artiste, dont le nom n'est pas donné, qui devra comparaitre, lui et son oeuvre, devant une commission. Voilà une corvée pas ordinaire. On discute avec un individu quel qu'il soit, avec une commission c'est impossible; et comment, avant la gravure définitive, cette commission pourra-t-elle juger l'effet final, le dessin présenté étant forcément beaucoup plus grand, alors que les artistes rompus au métier et en faisant depuis trente ans, aucun n'est capable de savoir ce que son oeuvre donnera à la réduction."

"On observera, en outre, que dans la note ci-dessus il n'est pas question de changer le mode d'impression."

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

Qu'aurait-il pu écrire sur certaines de nos émissions contemporaines !

Y.P.

« LA MOULINETTE »

Maurice BRUNO, membre du Conseil, raconte

"On" aurait peut-être dû commencer par le plus ancien adhérent cotisant à l'A.P.Y. ...

Y.P. : comment et quand êtes-vous venu à la philatélie ?

M.B. : j'étais tout gamin et, comme beaucoup d'enfants, je ramassais tous les timbres qui me tombaient sous la main, en particulier sur les quais de NANTES dont je suis originaire. C'était en ... 1928 !

Y.P. : aviez-vous déjà une attirance particulière ?

M.B. : non, mais toutes ces belles "images" me faisaient voyager mentalement.

Y.P. : bien sûr, avec le temps, votre esprit de collectionneur a évolué ?

M.B. : évidemment. Revenant de captivité en 1944 (j'avais donc 27 ans), j'ai collectionné les timbres de France détachés et oblitérés proprement, puis sur documents. Toutes ces oblitérations m'intriguaient et, à cette époque, 1946-47, je me suis senti devenir marcophile. Les marques postales de Vendée m'attiraient particulièrement. C'est ainsi que j'ai tenté de retrouver l'origine des empreintes de ce département d'adoption en remontant à la première marque manuscrite connue : 1727.



Y.P. : vous souvenez-vous de votre lère participation à une réunion de l'Amicale ?

M.B. : bien sûr, c'était à l'occasion d'une exposition philatélique organisée par elle dans une salle du Musée, en octobre 1947. J'y avais rencontré le président, M. RECOQUILLON, qui m'avait invité à une prochaine réunion mensuelle, hôtel de Lion-D'Or. L'Amicale ne comprenait alors que 25 à 30 membres.

Y.P. : avez-vous concouru dans des expositions ?

M.B. : oui, 2 ou 3 fois, mais ce n'est pas ma "tasse de thé"...J'ai tout-de-même reçu, en 1965, le prix littéraire de la Fédération pour mon étude sur l'Histoire postale de la Vendée, ainsi que la médaille fédérale en 1982.

Y.P. : comment classez-vous votre ou vos collections marcophiles ?

M.B. : suivant l'ordre chronologique, donc historique, en expliquant clairement, pour chaque pièce, l'évolution postale liée à l'évènement politique ou militaire correspondant.

Y.P. : quelles furent vos différentes responsabilités au sein de l'A.P.Y. ?

M.B. : j'ai été responsable des circulations, puis secrétaire, puis vice-président. J'ai toujours refusé la présidence, car je ne me sens pas enclin à gouverner une telle galère !

Y.P. : quelles sont les principales pièces qui manquent à votre collection ?

M.B. : le "Déboursé des 100-Jours", un seul exemplaire connu, ainsi que le "Port-payé des 100-Jours".

Y.P. : avez-vous parfois fait des "chopins" ?

M.B. : oui, mais sans le savoir, ne m'apercevant que plus tard de la rareté de la pièce acquise.

.../...

Y.P. : en dehors de la marcophilie, avez-vous d'autres passions ou occupations ?

M.B. : non ..., mais j'aime bien la marche à pied qui me convient parfaitement.

Y.P. : que pensez-vous sincèrement de l'A.P.Y. ?

M.B. : on y trouve une ambiance chaleureuse, et on n'y parle pas constamment de philatélie et de marcophilie. C'est plutôt une bande de copains ou d'amis qui profitent de leur passion pour se rencontrer et souvent, bien "rigoler".

Y.P. : qui souhaiteriez-vous faire interroger pour le prochain bulletin ?

M.B. : sans hésitation, Amédée DUPOND, le trésorier de l'Amicale !

(propos recueillis par Yves PAUVERT, le 26 janvier 1993)



Le repas
après

l'A.G.

oooooo

L'ambiance

oooooo

Quelques

amicalistes

oooooooooooo



L'Assemblée Générale 1992

Vous y étiez ? C'est sympa... merci.

Vous n'avez pu vous y rendre ? On vous comprend.

Vous n'avez pas souhaité y participer ? Tant pis pour vous.

A 9 h.50, après signature de la feuille de présence, le Trésorier recense le nombre de participants au repas qui suit. Légère déception : nous n'étions que 20 (excellent repas, bien arrosé et...3 heures de rires !).

Le Président y va de sa courte allocution de bienvenue et fait ressortir la bonne santé de l'A.P.Y. C'est d'autant plus le cas qu'aucun décès n'est venu assombrir la vie amicaliste en 1992. Le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de l'Assemblée générale de 1991. Il est adopté à l'unanimité.

Les 3 nouveaux adhérents se présentent. Bienvenue parmi nous. Chaque responsable commente son bilan matériel et moral :

- le Trésorier a encore quelques sous en caisse,
- le Responsable des circulations n'a pas trop de griefs à présenter,
- celui des nouveautés promet qu'il assurera son service comme il convient, malgré son départ pour LA ROCHELLE.

Une longue discussion s'engage alors à la suite de renseignements fournis par le Moniteur des Jeunes. Quoi faire pour les accrocher ? Problème qui paraît toujours difficile à résoudre, malgré les efforts consentis par l'A.P.Y., non seulement à LA ROCHE-SUR-YON, mais aussi dans les communes de la "couronne yonnaise". C'est assez déprimant on ce qui le concerne, mais on s'aperçoit parfois que les parents amenant leurs enfants aux premières réunions de propagande (pourtant bien faite!) ont tendance à se convertir à la vraie philatélie ...aux lieux et places de leur progéniture. Conclusion : nos moniteurs ont certainement un grand pouvoir de persuasion !

Le tiers-sortant est reconduit sans aucune opposition, d'autant plus qu'aucun candidat ne se manifeste...

En ce qui concerne la cotisation annuelle, le Président informe l'assemblée que le Conseil a décidé de n'augmenter celle-ci que des 10 frs imputables au service de Philatélie Française à tous ses Membres. Mais, pour en arriver là, il ne restera plus dans notre escarcelle que 27 frs par cotisant en 1993, au lieu de 29 frs l'an dernier. Objectivement, certains se demandent ce qu'on peut faire avec les 27 frs de l'A.P.Y. sur les 170 frs demandés (143 frs vont à la Fédération et aux deux Groupements auxquels nous sommes liés). Il est vrai que c'est peu, trop peu !

La pause d'une demi-heure permet aux deux Vérificateurs aux comptes d'affirmer que la comptabilité est tenue d'une manière irréprochable. Merci Amédée.

Il est constaté par ailleurs que notre bulletin trimestriel est en déficit de près de 2.000 frs, malgré les publicités recueillies en 1992. Il semble donc anormal aux présents que ce soit les adhérents de l'A.P.Y. qui en supportent les conséquences à plus ou moins longue échéance, alors que, jusqu'à présent, une cinquantaine de ces bulletins (sur un tirage de 120/130 par trimestre) sont donnés à qui le demande, sans aucune réaction, même morale. L'Assemblée est donc informée que le Conseil a décidé, à l'unanimité, de "resserrer les boulons" en demandant aux personnes intéressées et non adhérentes de bien vouloir tout simplement s'y abonner. Nous les en

remercions d'avance. Bien entendu, 25 bulletins seront remis gratuitement à certains organismes ou administrations par simple obligation légale ou par courtoisie.

Chacun sait maintenant que l'Amicale Philatélique Yonnaise atteint la cinquantaine cette année. Une seule quasi-certitude : une exposition verra le jour dans notre Ville et aura pour thème : "La Poste à LA ROCHE-SUR-YON de l'origine à nos jours". Date et lieu inconnus lors de l'Assemblée générale, mais probablement Bureau de Poste temporaire avec un seul souvenir signé "Donkey Shot". A ne manquer sous aucun prétexte !

Quant au 11ème Salon des Collectionneurs, il paraît inutile d'en parler en mars 1993....Vous vous y êtes sans doute rendus et vous avez bien fait (voir compte-rendu par ailleurs).

La traditionnelle tombola voit fleurir de nombreux lots de valeur (merci Daniel HARJANI). Ils sont redonnés en grande partie à nos Jeunes, la plupart des gagnants ayant renoncé à leurs biens en leur faveur.

Un seul souhait est exprimé au chapitre des "questions diverses" : un résumé des décisions du Conseil d'Administration devrait être publié dans le bulletin trimestriel suivant. Pas d'objections, une suite favorable est donnée à la demande de M. BONNET.

La séance est levée à 12 h.30 et chacun se rend, apparemment satisfait, au vin d'honneur servi tout à côté.

Rendez-vous est pris pour la galette des Rois que vous avez déjournée depuis longtemps à la parution de ce compte-rendu !

Merci à tous et à toutes, et au 12 décembre prochain.

Y.P.

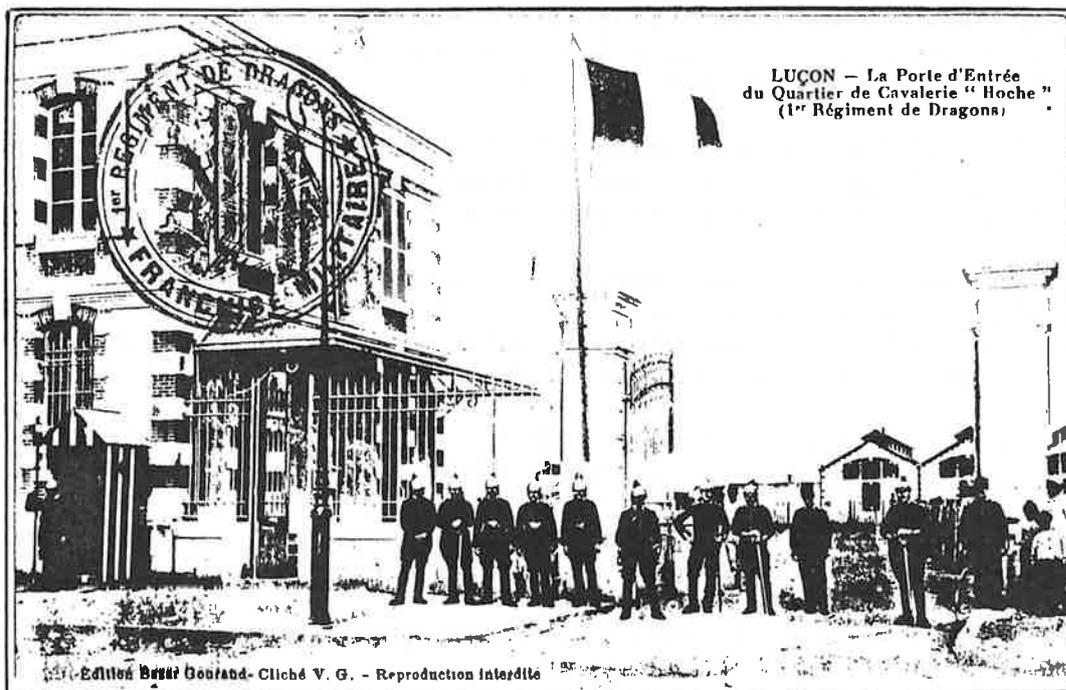


LE 8^{ème} BATAILLON DE CHASSEURS A PIED
A LUÇON

Voici un sujet peu traité...

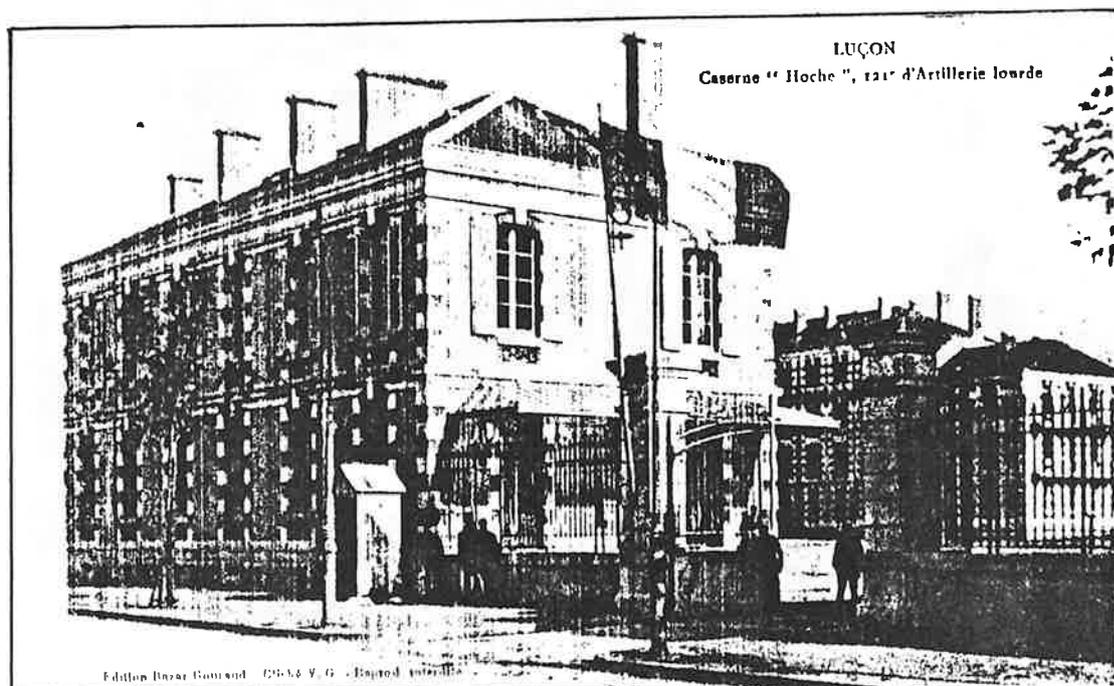
Laissons de côté les cachets de franchise des hôpitaux militaires de LUÇON utilisés pendant la guerre 1914-1918. Il y aurait encore beaucoup à dire.

On pourrait également évoquer ceux du 1er Régiment de Dragons qui arrivèrent en Avril 1914 dans cette ville.



Au front dès le début d'août, ils y restèrent hélas bien peu de temps, ce qui n'empêcha pas une floraison de cartes postales s'y rapportant.

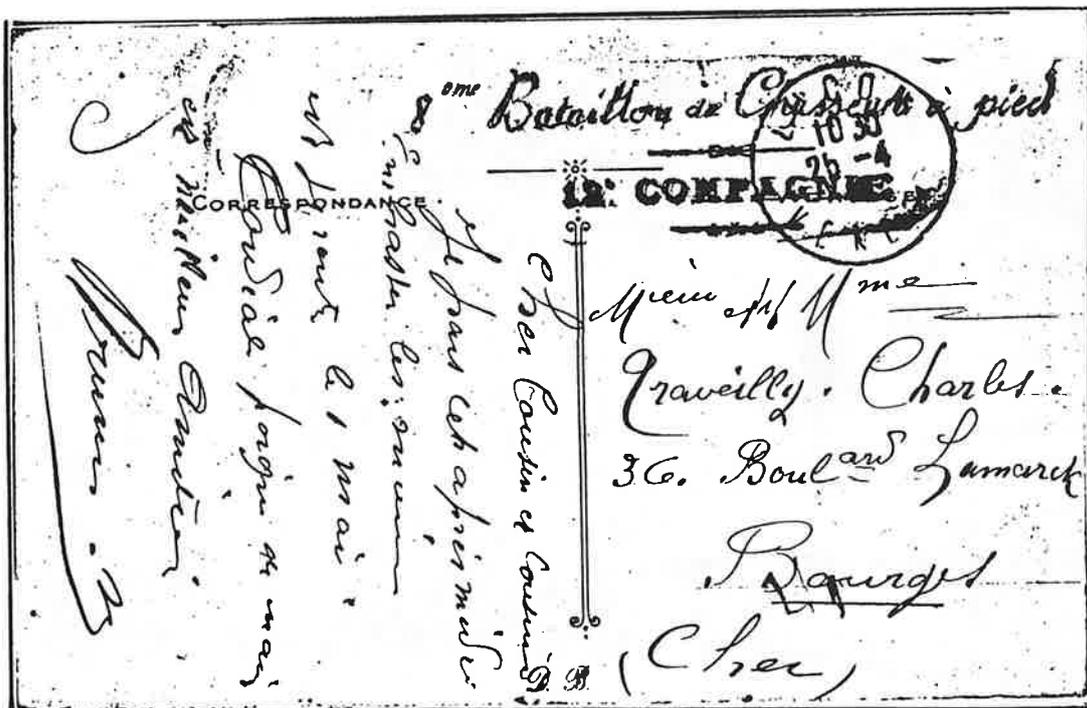
La caserne Hoche vit également passer le 121ème Régiment d'Artillerie Lourde. On ne connaît pas d'empreinte postale de cette unité militaire.



Mais parlons un peu du 8ème Bataillon de Chasseurs à pied. Il arriva de FONTENAY-LE-COMTE en 1915 et resta peu de temps à LUCON. Il semble bien, à priori, que peu de cachets de franchise aient été utilisés. Le plus courant est reproduit ci-dessous.



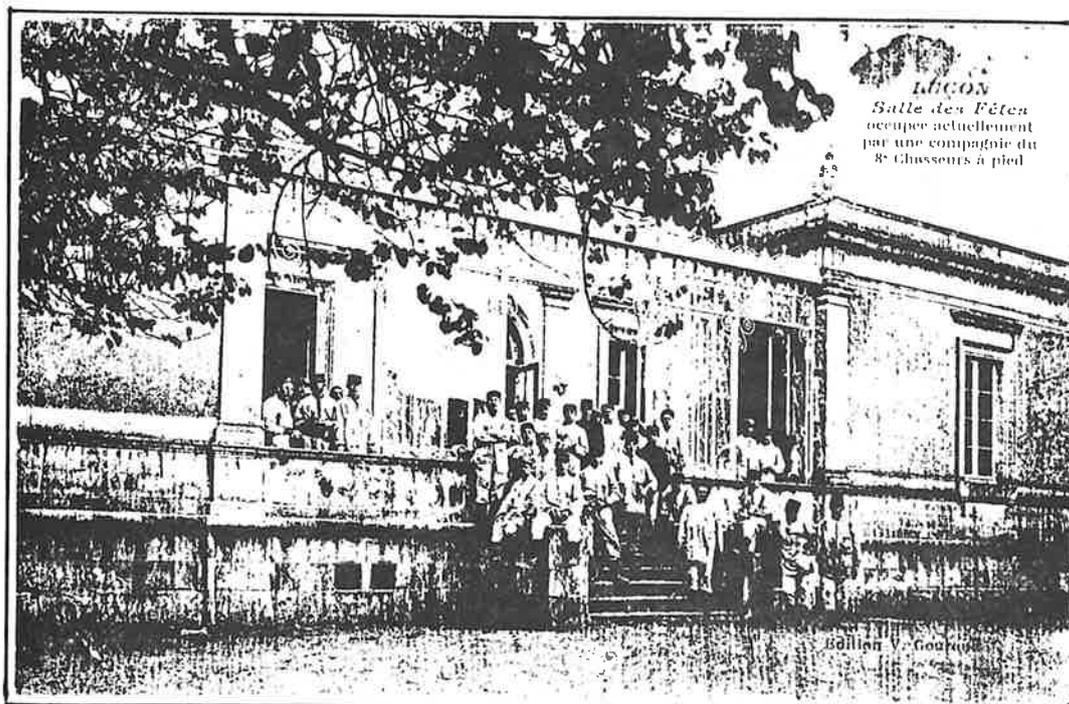
On le rencontre le plus souvent en bleu, beaucoup moins en violet. Par contre, cette griffe à caractère administratif est nettement plus rare (pour plus de clarté, nous avons tenté de faire disparaître les mots CARTE POSTALE qui ne nous permettaient absolument pas de la distinguer !).



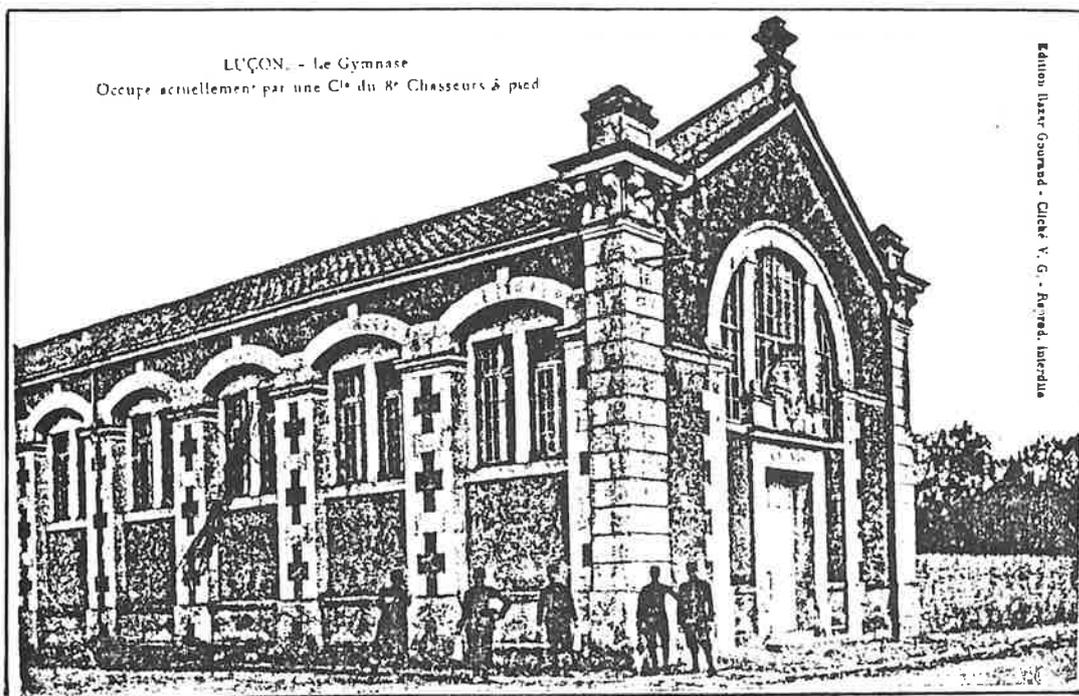
La guerre a des exigences... la mobilisation massive des français provoque, si on peut dire, une "crise du logement". Le 8ème Chasseurs en fait l'expérience à LUCON et dans ses environs. On construit des baraques en bois



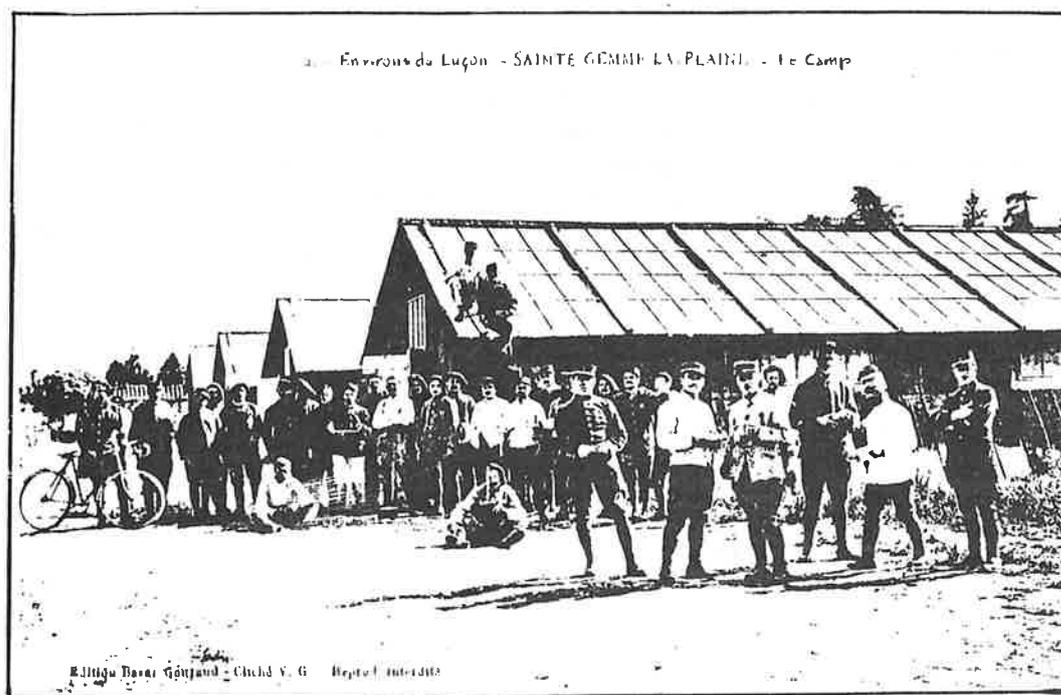
on les case à la Salle des Fêtes



ou au Gymnase



et partout où les locaux ne sont pas déjà réquisitionnés pour y soigner les milliers de blessés qui arrivent par wagons entiers !



Une page de l'histoire luçonnaise...

Alain GABORIEAU

LES POTINS DE L'AMICALE

Yves PAUVERT

Une récompense de plus

L'information nous étant parvenue trop tard pour être insérée dans le bulletin de décembre, nous avons le plaisir de vous faire connaître que notre grand Secrétaire-voyageur, Etienne CHASSERIEAU, a obtenu une superbe récompense. Une médaille de grand-argent, très méritée, lui a été décernée à l'issue de l'exposition du 30ème Congrès régional de LAVAL, les 17 et 18 octobre 1992, pour sa présentation sur le Poste en ISRAEL. Nos sincères félicitations ! Il faut bien reconnaître que nous avons de grands collectionneurs dans notre Amicale ...

Journée du Timbre 1993

Dans sa lettre du 13 janvier, notre ami Jean EVAIN, Président de l'Amicale Philatélique des SABLES-D'OLONNE, nous informe que la Journée du Timbre organisée dans cette Ville ne pourra avoir lieu que le dimanche 7 mars, la Salle retenue n'étant plus libre le samedi 6 mars. La tuile ! Moralité : nos amis sablais auront eu bien des problèmes à résoudre depuis un an pour organiser cette manifestation...

Une autre médaille

Nous avons appris, en décembre seulement, que Fabrice JOUBERT, résidant à TALMONT, avait décroché une médaille d'argent à l'exposition interrégionale de THEME-SUD. Enfin un de nos jeunes qui se distingue.... Regrettons toutefois de ne jamais le voir aux réunions dominicales qui leur sont réservées...Il n'en mérite pas moins toutes nos félicitations.

Mais où va-t-on ?

Vous trouverez par ailleurs le compte-rendu de notre 11ème Salon. Aucun d'entre-vous n'émettra un doute quant à son impact. Mais, lorsque notre ami Amédée me téléphona le 22 janvier pour me dire qu'un négociant désirait y participer et demandait...14 mètres linéaires de table, j'ai cru à une blague. Mais c'était bien exact, puisqu'il a déjà posé sa candidature pour être présent au Salon de 1994 ! Un de ces jours, il va falloir repousser les murs

Les trois mousquetaires refont surface

Vous savez tout sur le 11ème Salon. Mais vous ignorez certainement que ces joyeux lurons firent une bonne (hum!) blague à l'ami Perrocheau, un des gardes de nuit qui les accompagnait. La belote, ça donne soif et, vers minuit, lorsque la chaleur (intérieure) lui devint insupportable, ils enfermèrent Yvan dans la chambre froide et lui donnèrent une bouteille d'eau minérale comme "médicament". Ils le récupérèrent peu de temps après en parfait état. Normal, m'a-t-on dit, il avait suffisamment d'antigel à l'intérieur !

La gloire !

A propos du Salon, Mme et M. Silvestre, philatélistes-amicalistes et ...tyrosémiophiles y firent un tabac : reportage télévisé, articles dans la presse..., véritablement, les étiquettes de fromage ont attiré la curiosité générale. La philatélie mène à tout !

DERNIERE MINUTE : à l'occasion du départ du Tour de France à LUCON, un Bureau temporaire sera ouvert dans cette ville les 3 et 4 Juillet 1993. Nous en reparlerons dans le prochain bulletin.



Comptoir Vendéen
des Métaux Précieux
et cartes postales de collection



ACHAT-VENTE
OR-ARGENT

Visite à domicile

DU DÉBRIS AU LINGOT
BILLETS ANCIENS - PIÈCES DÉMONÉTISÉES

Paiement comptant

9, place du Marché - 85000 LA ROCHE-SUR-YON - Tél. 51.62.75.39

BUROPLAN

78 bis, rue du M^l Lyautey
85000 la Roche s/ Yon
Tél. 51-37-42-47

fournitures & matériel

dessin & bureau

tirage de plans

photocopies



ANNE CHRISTINE

INSTITUT DE BEAUTE
47, rue Paul-Doumer
85000 La Roche-sur-Yon
Tél. 51.62.21.80

UNE VICTOIRE DE CARACTERE.

Bravo à l'équipage Pierre LARTIGUE et Michel PERIN. Le défi du Paris - Moscou - Pékin est relevé. 16 000 km et 27 jours n'ont pas réussi à entamer la force de caractère de la CITROËN ZX RALLYE RAID.

La CITROËN ZX RALLYE RAID, vainqueur à Pékin, c'est la victoire d'une voiture, d'une équipe et d'un grand constructeur.



CITROËN ZX : 1^{re} AU PARIS - PEKIN 92

GUENANT-AUTOMOBILES

Route de Nantes - La Roche-sur-Yon -

TEL : 51.36.45.00



Cabinet SÉGUINEAU

"Le Richelieu"

Rue Paul-Doumer

85000 LA ROCHE SUR YON

TOUTES ASSURANCES

I.A.R.D. — VIE

☎ 51.37.03.79 - 51.37.22.60

Télex 700 803

C. C. P. Nantes 59-97